

**RU
TERRE
DE
SAVOIE MI
LLY**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

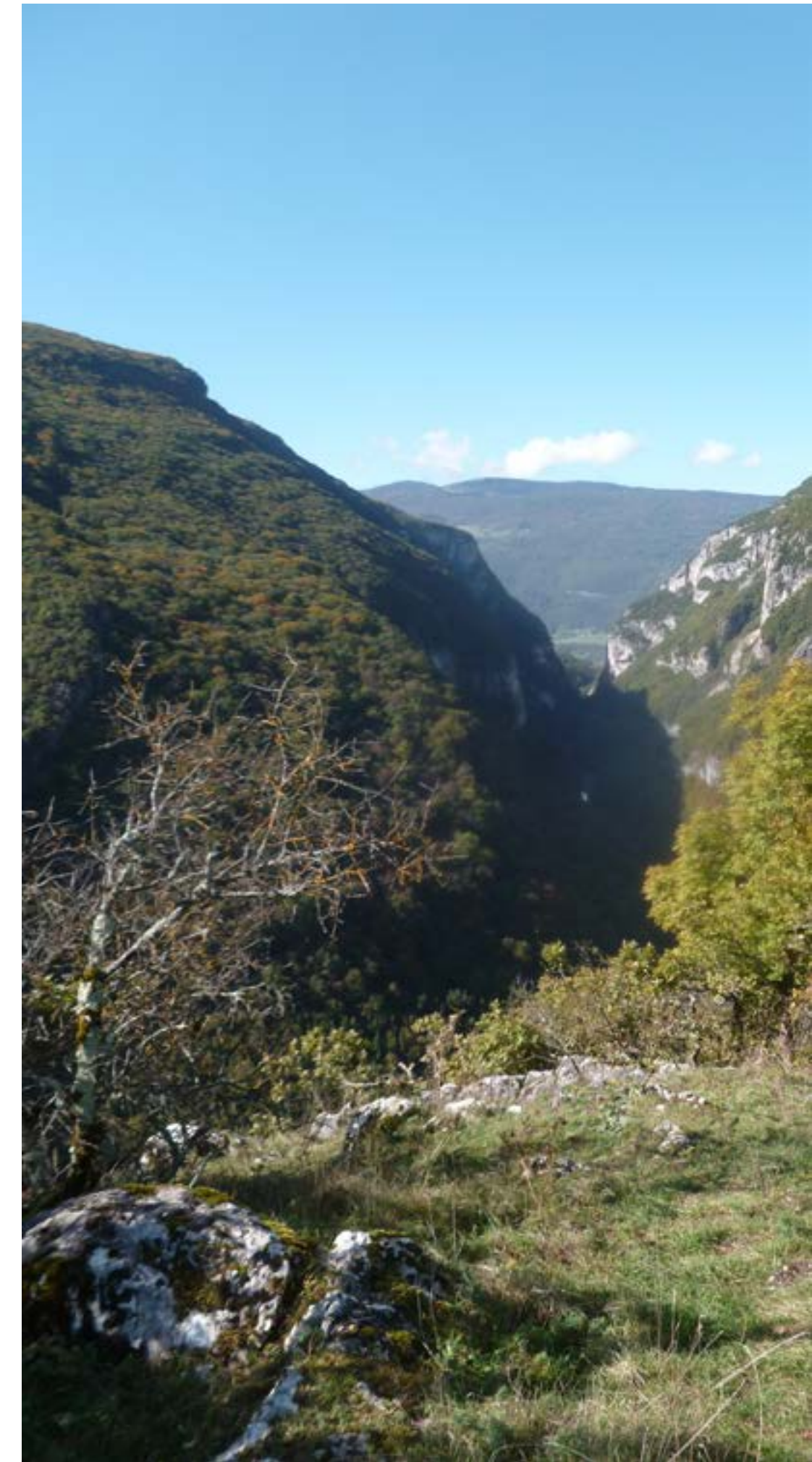
Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal, en séance publique, au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.



- 01 PORTRAIT
- 02 MOYENS
- 03 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 04 HABITAT
- 05 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 06 TRANSPORTS ET MOBILITÉS
- 07 DÉVELOPPEMENT SOCIAL
- 08 ENVIRONNEMENT
- 09 TOURISME
- 10 CULTURE

SOMMAIRE



01 PORTRAIT

17 COMMUNES SOLIDAIRES & LEUR NOMBRE D'HABITANTS*

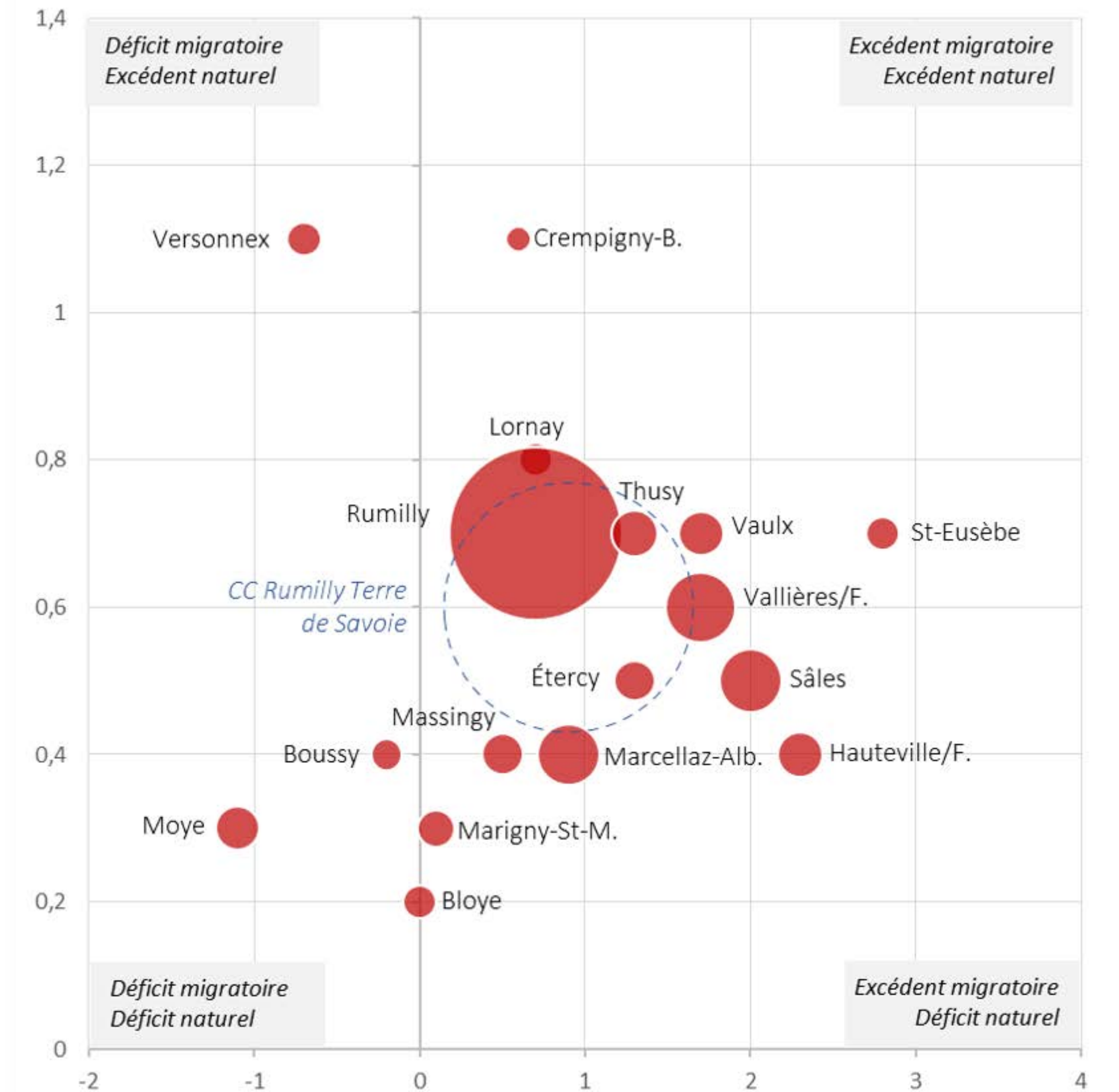
Bloye	610
Boussy	524
Crempigny-Bonneguête	332
Etercy	902
Hauteville-sur-Fier	1 072
Lornay	587
Marcellaz-Albanais	2 035
Marigny-Saint-Marcel	711
Massingy	890
Moye	1 006
Rumilly	16 362
Saint-Eusèbe	634
Sales	2 204
Thusy	1 162
Vallières-sur-Fier	2 694
Vaulx	1 075
Versonnex	670

**33 470 HABITANTS EN 2023
CONTRE 32 905 EN 2022**

* Les populations légales de toutes les collectivités territoriales et de toutes les circonscriptions administratives sont établies annuellement. Les populations qui prennent effet au 1^{er} janvier N font référence à la donnée statistique de l'année N-3. La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Contribution annuelle moyenne due au solde naturel (en %)

CCNES = 0,6 %



Contribution annuelle moyenne due au solde apparent des entrées et sorties (en %) - CCNES = 0,9 %

01 PORTRAIT

RUMILLY TERRE DE SAVOIE EN QUELQUES CHIFFRES

- AU 01 JANVIER 2022 -



33 470
HABITANTS

17

COMMUNES
DONT RUMILLY
VILLE CENTRE
16 362
HABITANTS

9 767

EMPLOIS
[SOURCE INSEE]

DONT
2 475
EMPLOIS
INDUSTRIELS

41

CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

290

ÉLUS
MUNICIPAUX

75

AGENTS

SUPERFICIE

170,81

K M²

3

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES:
RUMILLY EST, RUMILLY SUD, RUMILLY NORD

BUDGET
2022

DÉPENSES
44,5 M €

RECETTES
50,5 M €

01 PORTRAIT

MANDAT INTERCOMMUNAL 2020-2026

Président

M. Christian HEISON, maire de Rumilly

10 Vice-présidents

- **M. Jean-Pierre LACOMBE** Eau et assainissement
- **Mme Delphine CINTAS** Administration générale et ressources humaines
- **M. Roland LOMBARD** Transports et mobilités
- **Mme Laurence KENNEL** Action sociale, logement aidé et gens du voyage
- **M. François RAVOIRE** Finances et prospective
- **M. Eddie TURK-SAVIGNY** Environnement, transition écologique et culture
- **M. Joël MUGNIER** Infrastructures, travaux, accessibilité et aménagement numérique
- **M. Jean Marc TRUFFET** Aménagement du territoire, urbanisme, habitat
- **M. Fanny DUMAINE** Développement économique et touristique et communication
- **M. Yohann TRANCHANT** Prévention et valorisation des déchets et milieux aquatiques



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (AU 26 AVRIL 2023)

41 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mandat 2020 - 2026 / 41 délégués titulaires

BUREAU EXECUTIF	Christian HEISON Président Maire de RUMILLY	Jean-Pierre LACOMBE 1 ^{er} Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement. Maire de MARCELLAZ-ALBANAIS	Delphine CINTAS 2 ^e Vice-présidente en charge de l'administration générale et des ressources humaines. Adjointe au maire de RUMILLY	Roland LOMBARD 3 ^e Vice-président en charge des transports et des mobilités. Maire de HAUTEVILLE-SUR-FIER	Laurence KENNEL 4 ^e Vice-présidente en charge de l'action sociale, du logement aidé et des gens du voyage. Maire de LORNAY	François RAVOIRE 5 ^e Vice-président en charge des finances et de la prospective. Maire de VALLIÈRES-SUR-FIER	Éddie TURK-SAVIGNY 6 ^e Vice-président en charge de l'environnement, de la transition écologique et de la culture. Adjoint au maire de RUMILLY	Joël MUGNIER 7 ^e Vice-président en charge des infrastructures, des travaux, de l'accessibilité et de l'aménagement numérique. Maire de THUSY	Jean-Marc TRUFFET 8 ^e Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat. Adjoint au maire de RUMILLY	Fanny DUMAINE 9 ^e Vice-présidente en charge du développement économique et touristique et de la communication. Adjointe au maire de RUMILLY	Yohann TRANCHANT 10 ^e Vice-président en charge de la prévention et de la valorisation des déchets et des milieux aquatiques. Maire de SALES
	Patrick DUMONT Maire de BLOYE	Sylvia ROUPIOZ Maire de BOUSSY Conseillère communautaire déléguée «Territoire d'Industrie»; Conseillère Régionale	Alain ROLLAND Maire de CREMPIGNY-BONNEGUÊTE	Patrick BASTIAN Maire d'ÉTERCY	Jean-Pierre FAVRE Maire de MARGIGNY-SAINT-MARCEL	Jean-Michel BLOCMAN Maire de MASSINGY	Martine VIBERT Maire de MOYE	Jean-François PERISSOUD Maire de SAINT-EUSÈBE	Isabelle VENDRASCO Maire de VAULX	Marie GIVEL Maire de VERNONNEX	
	Christiane DAUNIS Adjointe au maire de MARCELLAZ-ALBANAIS	Daniel DÉPLANTE Adjoint au maire de RUMILLY Conseiller Départemental	Miguel MONTEIRO-BRAZ Adjoint au maire de RUMILLY	Monique BONANSEA Adjointe au maire de RUMILLY	Manon BOUKILI Adjointe au maire de RUMILLY	Olivier TAIX Adjoint au maire de RUMILLY	Marie STABLEAUX Conseillère municipale de RUMILLY	Catherine COGNARD Conseillère municipale de RUMILLY	Ingrid CHAL Conseillère municipale de RUMILLY	Michel ABRY Conseiller municipal de RUMILLY	Yannick CLEVY Conseiller municipal de RUMILLY
	Edwige LABORIER Conseillère municipale de RUMILLY	Christian DULAC Conseiller municipal de RUMILLY	Serge BERNARD-GRANGER Conseiller municipal de RUMILLY	Astrid CROENNE Conseillère municipale de RUMILLY	Philippe HECTOR Conseiller municipal de RUMILLY	Geneviève BOUCHET Conseillère municipale de SALES	Sylvain BISTON Conseiller municipal de SALES	Françoise PAILLE Adjointe au maire de VALLIÈRES-SUR-FIER	Patrice DERRIEN Adjoint au maire de VALLIÈRES-SUR-FIER	Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie Adresse postale 3, place de la Manufacture BP 69 74152 Rumilly Cedex 04 50 01 87 00 contact@rumilly-terredesavoie.fr	

01 PORTRAIT

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES



LE PRÉSIDENT

- Exécutif de la Communauté de Communes.
- Prépare et exécute les délibérations.
- Propose au Bureau-exécutif les orientations de travail et débats sur les sujets qui font l'actualité de la Communauté de Communes.



L'EXÉCUTIF

- Composé du Président et des Vice-présidents.
- Se réunit régulièrement pour débattre des orientations politiques de la Communauté de Communes.



LE BUREAU-EXÉCUTIF

- Ouverture du Bureau-exécutif à tous les Maires du territoire.
- 22 membres : le Président, les 10 Vice-président(e)s et 11 autres membres représentant chacune des communes.
- Définit les orientations de travail des commissions et donne son avis sur la conduite des projets.
- Instance de débats sur les actions en cours et en préparation et sur les sujets qui font l'actualité de la Communauté de Communes.
- Propose les sujets à inscrire à l'ordre du jour du conseil communautaire pour décision.
- Se réunit environ toutes les 2 semaines.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- 41 conseillers communautaires et 13 délégués suppléants
- Délibère sur les affaires relevant des compétences de la Communauté de Communes.
- 9 conseils communautaires et 208 délibérations en 2022



LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- Assurent la préparation des projets et le suivi des actions mais n'ont aucun pouvoir de décision : elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions sur des sujets d'intérêt communautaire.
- Ouvertes à tout élu municipal sans qu'il ne soit nécessairement conseiller communautaire.
- Présidence des commissions confiée aux conseillers communautaires.

10 commissions spécialisées :

- Eau & assainissement • Administration générale & ressources humaines
- Transports & mobilités • Action sociale, logement aidé & gens du voyage
- Finances & Prospectives • Environnement & transition écologique • Infrastructures, travaux, accessibilité & aménagement numérique • Aménagement du territoire, urbanisme & habitat • Développement économique & touristique
- Prévention et valorisation des déchets & milieux aquatiques.

Autres commissions spécialisées pour les sujets les plus règlementés :

- Commission d'appel d'offres (CAO) • Commission d'achat public (CAP)
- Commission de délégation de service public (CDSP) • Commission de contrôle financier
- Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

LES COMMISSIONS CONSULTATIVES

- Examinent tout problème d'intérêt intercommunal concernant tout ou partie du territoire de la Communauté de Communes et se composent d'élus, personnalités extérieures particulièrement qualifiées ou directement concernées par le sujet traité :

- Commission intercommunale pour l'accessibilité
- Commission intercommunale des impôts direct (CIID)
- Comité des partenaires transports urbains
- Comité consultatif des transports scolaires.



01 PORTRAIT

COMPÉTENCES



HABITAT & QUALITÉ DE VIE



CONSTRUIRE EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT & LES HABITANTS

- Déclinaison d'une **politique intercommunale de l'habitat** dans un Programme d'Orientations et d'Actions (**POA**).
- Gestion de l'aire de grands passages à Rumilly pour **les gens du voyage**.
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (**OPAH-RU**) à Rumilly.



LIENS SOCIAUX



ÊTRE UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

- **Politique sociale** communautaire (projet de création **CIAS**).
- Relais **Petite Enfance**.
- Maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie : **animations seniors et portage de repas à domicile**.



ORGANISATION DU TERRITOIRE



AMÉNAGER LE TERRITOIRE

- Schéma de Cohérence Territoriale (**SCoT**) du bassin annécien.
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (**PLUi-H**).



DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement **d'équipements culturels et sportifs** (gymnase du collège du Chéran, passerelle reliant Boussy à Rumilly à la base de loisirs des Pérouses, terrain de football synthétique de Vallières-sur-Fier).
- Soutien à l'installation **des réseaux de communication électronique** (fibre optique) et au développement du numérique.



FAVORISER LA MOBILITÉ

- **Transports scolaires**.
- **Réseau urbain** J'ybus.
- **Lignes interurbaines** régulières.
- Organisation et soutien aux **mobilités actives et solidaires**.
- Création, aménagement et entretien des **liaisons cyclables**.



VITALITÉ ET ATTRACTIVITÉ LOCALE



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (**SRADET**).
- Dispositif **Territoires d'Industrie Rumilly - Usses et Rhône**.
- Création, aménagement et entretien des **zones d'activités** industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques.
- **Immobilier d'entreprises** : construction, aménagement rénovation de bâtiments et réhabilitation de friches à vocation économique ; création et gestion d'incubateurs, d'hôtels, de pépinières d'entreprises, d'ateliers relais ou d'espaces co-working ; bourse locaux d'entreprises.
- **Promotion économique** du territoire.
- Politique locale du **commerce**.
- Politique locale **agricole**.



SOUTENIR LE TOURISME & LA PRATIQUE SPORTIVE

- **Politique touristique** communautaire.
- Soutien à la **pratique sportive**.
- **Office de Tourisme Rumilly-Albanais**.
- Création, aménagement et entretien des **sentiers de randonnées**.
- Hébergement touristique.



OFFRIR LA CULTURE POUR TOUS

- Soutien à l'**éducation artistique et culturelle** des écoles primaires.
- **Cinéma de plein air**.



GESTION DURABLE



AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

- **Petit cycle de l'eau** : planifier (besoins/ressources) et rendre service aux usagers ; prélèvement, traitement de l'eau brute ; distribution de l'eau potable ; assainissement des eaux usées (assainissement collectif et non collectif).
- **Grand cycle de l'eau** : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) exercées à l'échelle des bassins versants des cours d'eau et lacs (Le Fier/lac d'Annecy, Le Chéran et affluents, affluents/lac du Bourget) respectivement par les syndicats SILA, SMIAC et CISALB ; actions du contrat du Bassin du Fier et Lac d'Annecy.
- **Déchets** : prévenir et sensibiliser pour la réduction des déchets à la source ; gérer la déchèterie intercommunale ; collecter et traiter les déchets des ménages et déchets assimilés (syndicat SIDEFAGE).
- **Transition écologique** : actions de maîtrise de la demande d'énergie ; élaboration et mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial.

02 MOYENS

5 PROJETS PRIORITAIRES

MANDAT 2020-2026

Favoriser la mutualisation des services avec les 17 communes membres du territoire.

Créer un Centre intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Développer l'attractivité de la base de loisirs des Pérouses à Rumilly.

Construire un centre aquatique intercommunal.

Déployer une politique globale des déplacements et infrastructures sur le territoire.



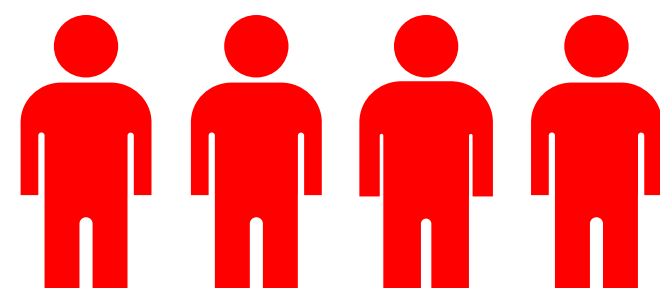
02 MOYENS

PROJET PRIORITAIRE N°1 DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA BASE DE LOISIRS DES PÉROUSES À RUMILLY

COMITÉ DE PILOTAGE COMITÉ TECHNIQUE

- Christian HEISON
- Yohann TRANCHANT
- Jean-Pierre LACOMBE
- Roland LOMBARD
- Fanny DUMAINE
- François RAVOIRE
- Eddie TURK-SAVIGNY
- Joël MUGNIER
- Sylvia ROUPIOZ
- Jean-Marc TRUFFET
- Daniel DEPLANTE
- Miguel MONTEIRO-BRAZ
- Franck ETAIX
- Nicolas POIZAT
- Emmanuelle LAMPIN
- Joan LAIDEBEUR

- Franck ETAIX
- Caroline CARLIER
- Marlène JACQUET
- Joan LAIDEBEUR
- Sébastien VERBRUGGHE
- Emmanuelle LAMPIN
- Alain FOLMER
- Edouard PERRETIER



AVANCÉES 2022

- **Réalisation du diagnostic** sur l'état des lieux de la base de loisirs et ses enjeux
- **Identification et analyse des orientations du site** sur le plan environnemental, social et de tourisme- loisirs
- Mise en place d'**ateliers de concertation** avec les habitants et les acteurs de la base de loisirs
- Proposition de **différents scénarios d'aménagement et de valorisation du site**
- **Prochaine étape** : élaboration d'un programme d'actions pluriannuel

VALORISER ET AMÉNAGER LA BASE DE
LOISIRS & LE PLAN D'EAU DE RUMILLY
EN PORTANT UNE RÉFLEXION SUR LA
VOCATION DU SITE.



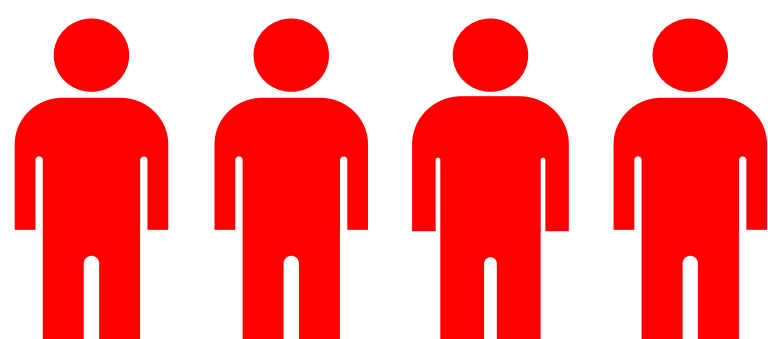
02 MOYENS

PROJET PRIORITAIRE N°2 RÉALISER UN CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

COMITÉ DE PILOTAGE COMITÉ TECHNIQUE

- Christian HEISON
- Joël MUGNIER
- Jean-Marc TRUFFET
- François RAVOIRE
- Jean-Pierre LACOMBE
- Alain ROLLAND
- Miguel MONTEIRO-BRAZ
- Fanny DUMAINE
- Manon BOUKILI
- Franck ETAIX
- Nicolas POIZAT
- Joan LAIDEBEUR

- Franck ETAIX
- Joan LAIDEBEUR
- Yvonnick DELABROSSE
- Marlène JACQUET
- Sébastien VERBRUGGHE
- Emmanuelle LAMPIN
- Alain FOLMER
- Edouard PERRETIER
- Marion RENOIR



AVANCÉES 2022

- Réalisation de l'**étude de faisabilité** d'un centre aquatique intercommunal
- **Analyse des besoins** en termes d'offre et de demande sur la pratique aquatique
- **Analyse comparative** détaillée **des 5 sites potentiels** d'implantation du centre aquatique
- Réalisation des **études géotechniques et environnementales** des sites
- **Identification et analyse des "cibles environnementales"** du projet
- **Délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2022 sur choix du secteur** d'implantation du centre aquatique sur le site de la base de loisirs
- **Élaboration et validation d'un scénario de pré-programmation** de l'équipement
- **Estimation des coûts d'investissements et d'exploitation** du centre aquatique
- **Identification et analyse comparative des différents scénarios** de réalisation et exploitation de l'équipement
- **Choix du montage de l'opération** sous la forme d'un **marché global de performances** et d'une **exploitation en régie**
- **Janvier 2023** : au vu des résultats de l'étude de faisabilité, délibération du Conseil Communautaire pour :
 - la réalisation du centre aquatique intercommunal
 - le **choix du site N°1** à l'entrée de la base de loisirs pour l'implantation de l'équipement
 - le lancement des phases opérationnelles du projet

RÉALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE
INTERCOMMUNAL À DESTINATION DES
HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



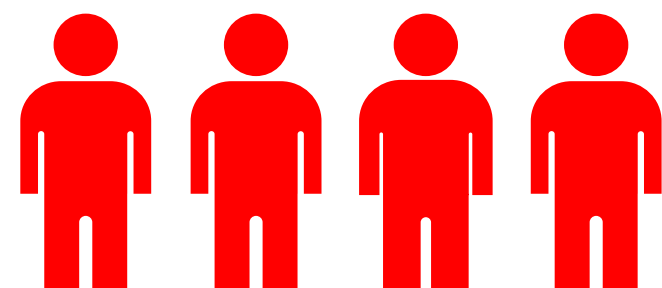
02 MOYENS

PROJET PRIORITAIRE N°3 DÉPLOYER UNE POLITIQUE GLOBALE DE DÉPLACEMENTS ET INFRASTRUCTURES SUR LE TERRITOIRE

COMITÉ DE PILOTAGE COMITÉ TECHNIQUE

- Christian HEISON
- Roland LOMBARD
- Joël MUGNIER
- Alain ROLLAND
- François RAVOIRE
- Jean-Marc TRUFFET
- Eddie TURK-SAVIGNY
- Sylvia ROUPIOZ
- Franck ETAIX
- Nicolas POIZAT
- Alexandre LAYMAND

- Alexandre LAYMAND
- Caroline CARLIER
- Sébastien VERBRUGGHE
- Fabrice CLOT



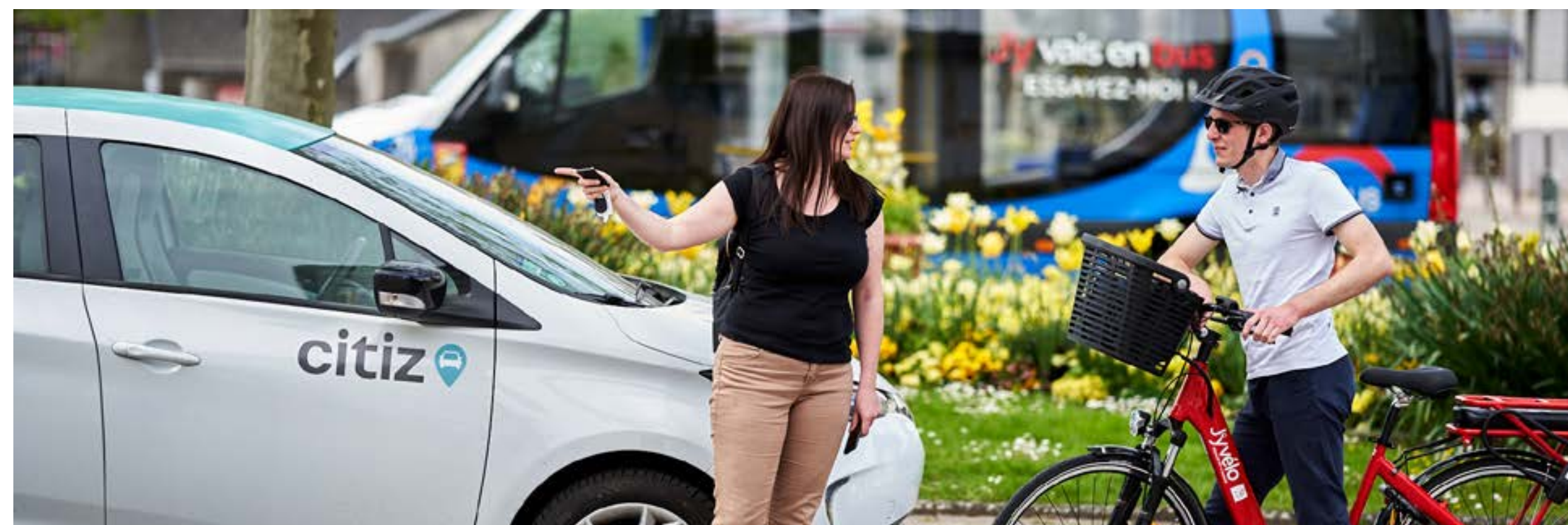
DÉFINIR LES PRIORITÉS À METTRE EN
ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE
DE DÉPLACEMENTS & D'INFRASTRUCTURES.



03

AVANCÉES 2022

- Tenue de **deux comités de pilotage** en février et septembre 2022 ;
- **Rendu de la phase 1.**
- **Les étapes d'étude :**
 - Phase 1 – Etat des lieux et diagnostic des déplacements
 - Phase 2 – Etat des lieux des données techniques disponibles et conseils
 - Phase 3 – Stratégie de mise en œuvre



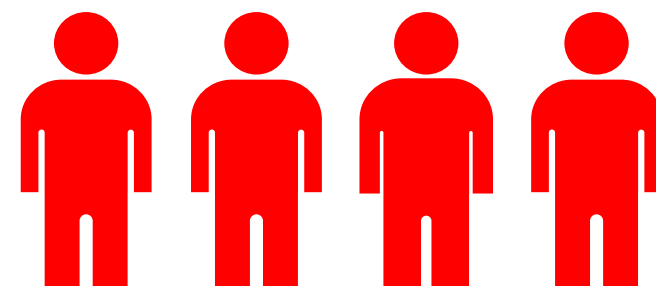
02 MOYENS

PROJET PRIORITAIRE N°4 CRÉER UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

COMITÉ DE PILOTAGE COMITÉ TECHNIQUE

- Christian HEISON
- Laurence KENNEL
- Monique BONANSEA
- Membres volontaires de la commission "vie sociale" de la ville de Rumilly
- Membres volontaires de la commission "action sociale, logement aidé et gens du voyage" de la Communauté de Communes
- Autres élus des communes du territoire dont membres du Bureau / Exécutif

- Anne ROCHAS
- Dominique LUPETTI
- Monique BONANSEA
- Laurence KENNEL
- Catherine COGNARD



ORGANISER ET REGROUPER TOUTES
LES ACTIONS SOCIALES DU TERRITOIRE
AU SEIN D'UN CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE.



04

AVANCÉES 2022

Étude de faisabilité lancée et conduite au cours de l'année 2021. La 2^e étape de cette étude est pratiquement achevée. Elle consistait à :

- **Dresser un état des lieux** des différentes actions sociales proposées à ce jour aux habitants des 17 communes du territoire
- Regrouper les diverses actions sociales autour de 5 grandes thématiques : **Petite Enfance ; Enfance-Jeunesse ; Gériatrie et Handicap ; Précarité-Solidarité-Insertion ; Logement aidé**
- Apporter un approfondissement et un regard d'expert sur les actions de chaque thématique pour mieux évaluer les plus-values si elles devaient être portées par un CIAS
- Prospecter des modèles/schémas de CIAS ou d'organisations d'actions sociales intercommunales sur d'autres territoires.

PROCHAINES ÉTAPES

- **Étudier les mécanismes des transferts budgétaires** des communes vers un CIAS
- **Étudier les modalités juridiques** de création d'un CIAS
- **Analyser et identifier les compétences que les communes souhaiteraient conserver et celles qui seraient transférables au CIAS** pour permettre aux élus locaux de mesurer les enjeux, l'impact, les avantages ou les inconvénients d'un tel outil au service du territoire.

02 MOYENS

PROJET PRIORITAIRE N°5 FAVORISER LA MUTUALISATION DES SERVICES AVEC LES 17 COMMUNES MEMBRES DU TERRITOIRE

COMITÉ DE PILOTAGE

- Bureau / Exécutif

COMITÉ TECHNIQUE

- Commission administration générale et ressources humaines

AVANCÉES 2022

- **Élargissement du service commun de prévention des risques** : proposition de scénarii et de coûts d'intervention aux 17 communes de la Communauté de Communes : positionnement des communes sur les propositions
- **Ressources humaines** : poursuite des échanges d'informations, d'outils et de bonnes pratiques entre collectivités
- **Systèmes d'information** : renforcement des ambitions et des moyens et mise en place d'une plateforme numérique d'échanges et de collaboration baptisée NECTAR entre les agents et les élus de la ville de Rumilly et la Communauté de Communes

MUTUALISER LES MOYENS POUR FOURNIR
AUX USAGERS UN SERVICE PUBLIC
EFFICIENT ET DE QUALITÉ.



02 MOYENS

TEMPS FORTS

2022



3



1



2



5



4



1

**LANCEMENT DES ATELIERS
FRESQUE DU CLIMAT**

Avril 2022

2

**ETUDE DE FAISABILITÉ POUR
LE PROJET DE RECYCLERIE**

Mars 2022

3

INAUGURATION D'ECOPRA

Mars 2022

4

JOURNÉES DE L'HABITAT

Avril 2022

5

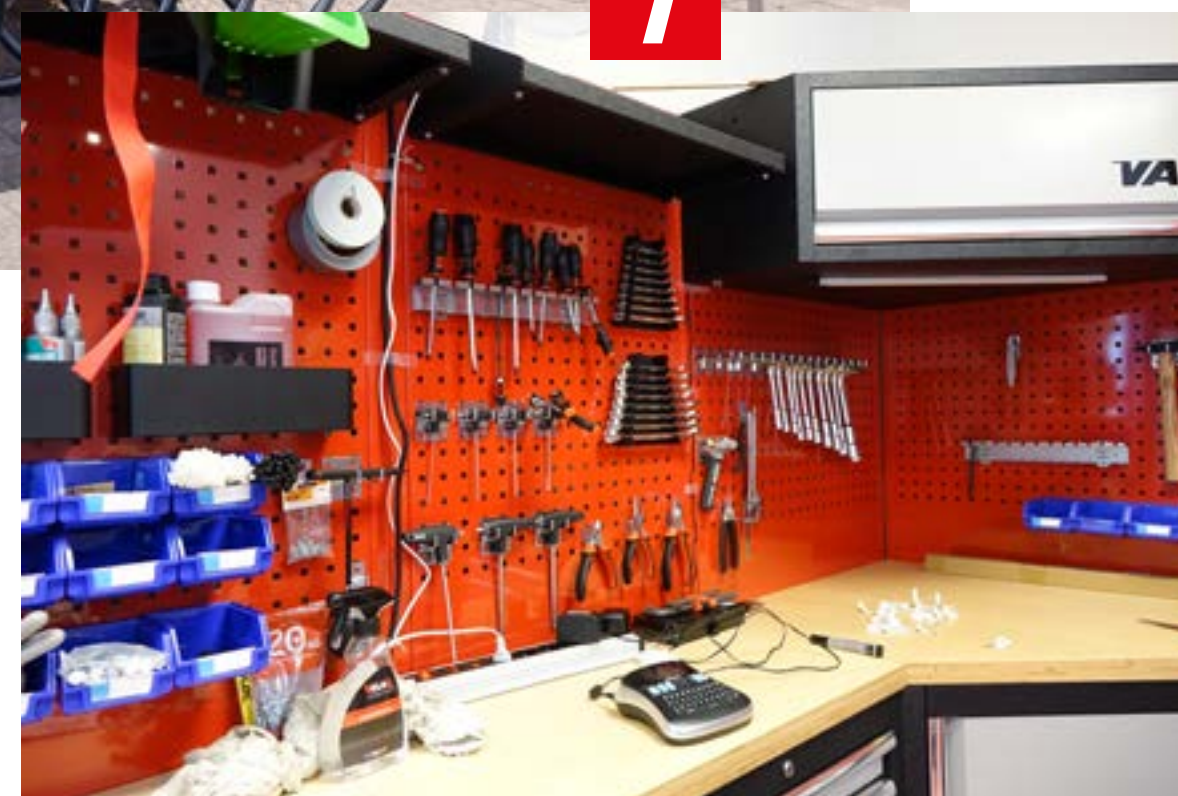
ASSISES DE LA SANTÉ

Juin 2022

02 MOYENS

TEMPS FORTS

2022



6 CHALLENGE MOBILITÉ
Juin 2022

7 OUVERTURE DE L'AGENCE
J'Y VÉLO
Août 2023

8 LANCEMENT D'UNE 5^E
SÉANCE POUR LE
CINÉ EN PLEIN AIR
Août 2022

9 ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE
DU SCOT DU BASSIN ANNECIEN
Arrêté préfectoral du 5 août 2022

02 MOYENS

TEMPS FORTS

2022



24 SEPTEMBRE 2022
**DONNEZ,
RÉEMPLOYEZ !**
SALLE DES FÊTES, RUMILLY

9H À 14H
DONNEZ,
Des objets
propres et en bon état

9H À 17H
PRENEZ,
Même si vous n'avez
rien déposé

En partenariat avec

➔ D'INFO SUR : WWW.RUMILLY-TERREDESAVOIE.FR



10 ORGANISATION DE LA ZONE DE
GRATUITÉ
Septembre 2022

11 LANCEMENT D'UNE DÉMARCHÉ
DE DÉPOLLUTION DE L'EAU
Octobre 2022

12 CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DÉLOCALISÉ À MASSINGY
Décembre 2022

02MOYENS

GESTION & ENTRETIEN DES SITES

- **Gymnase intercommunal du collège du Chéran** (ouvert en 2018) ;
- **Passerelle sur le Chéran** reliant Boussy à Rumilly ;
- **Site de la Manufacture** ;
- **Relais Petite enfance** à Vallières-sur-Fier ;
- **Centre technique intercommunal...**



LIVRAISON DU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE À VALLIÈRES-SUR-FIER



02 MOYENS

RESSOURCES HUMAINES

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie mène une politique des ressources humaines centrée sur la qualité de service rendu aux habitants, avec le souci constant de la qualité de vie au travail de tous les agents et la maîtrise de la masse salariale et de ses effectifs.

■ Lancement d'une étude sur la refonte du temps de travail

entreprise avec l'appui d'un prestataire spécialisé (HIBYRD) afin de s'adapter à l'organisation, qui a fortement évolué et s'est enrichie progressivement de nouvelles missions au service de ses 33 000 habitants. Cette évolution inclut **l'intégration de compétences provenant des communes** membres.

Aujourd'hui, ce sont **75 agents** qui, au quotidien, assurent des services publics de qualité sur notre territoire. Pour imaginer cette nouvelle organisation générale du temps de travail, les élus et la Direction générale ont fait le choix de mener cette réflexion de manière participative et collective en consultant et associant l'ensemble des services et des agents dans les échanges et les propositions.

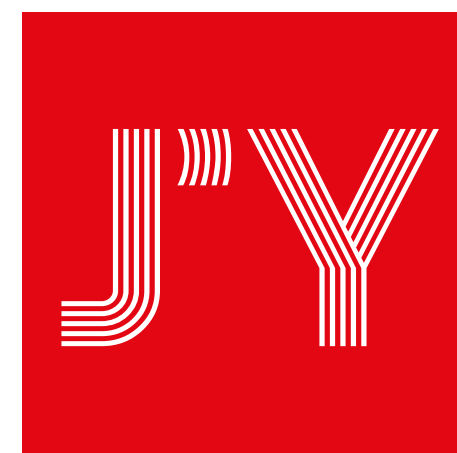
■ **Organisation et tenue des élections professionnelles** des représentants du personnel le 8 décembre 2022.

■ Début 2023 : lancement de la démarche sur la **qualité de vie au travail**.



AU 31 DÉCEMBRE 2022

EN CHIFFRES

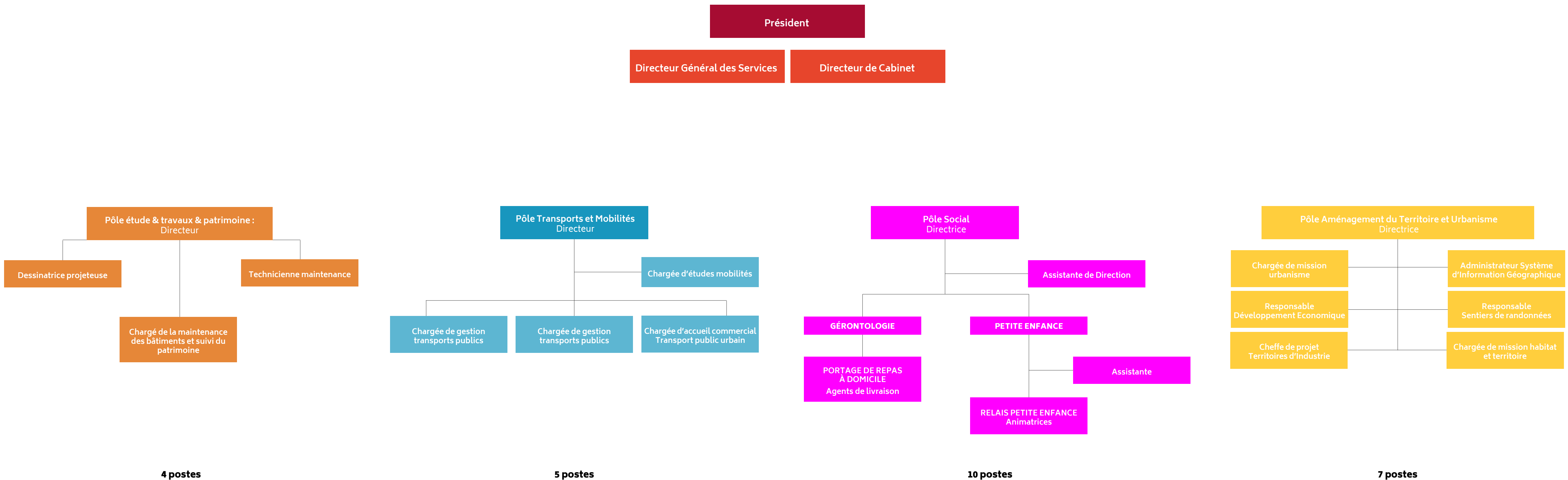


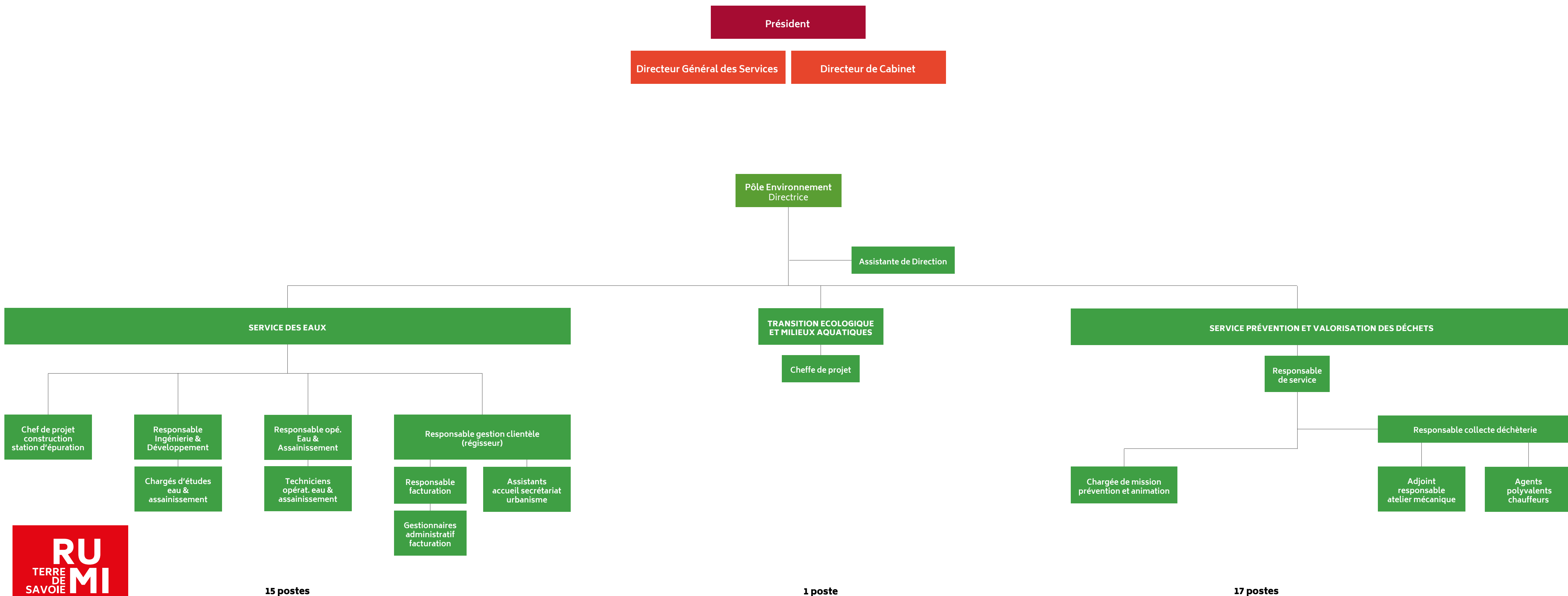
TRAVAILLE

■ **En complément du rapport annuel en matière d'égalité entre les hommes et les femmes** présenté lors du Conseil Communautaire du 28 mars 2022, **le plan d'actions égalité professionnelle hommes/femmes a été adopté lors du Conseil Communautaire du 26 septembre 2022.**

Ce plan a pour objectif d'identifier et de réduire les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité autour de 4 axes :

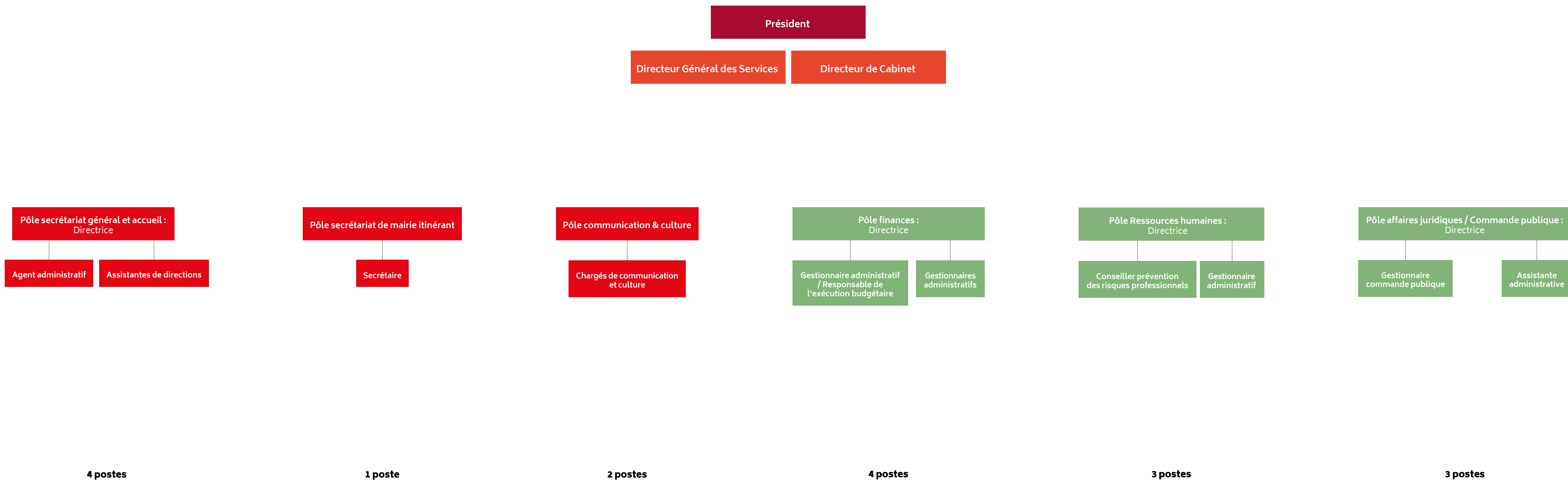
- évaluer, prévenir et traiter les **écarts de rémunération** entre les femmes et les hommes ;
- garantir un **égal accès aux cadres d'emplois, grades et emplois** de la fonction publique territoriale ;
- favoriser l'**articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale** ;
- **prévenir et traiter** les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.





02 MOYENS

ORGANIGRAMME (2022)



FINANCES / BUDGETS VERSION CONSOLIDÉE

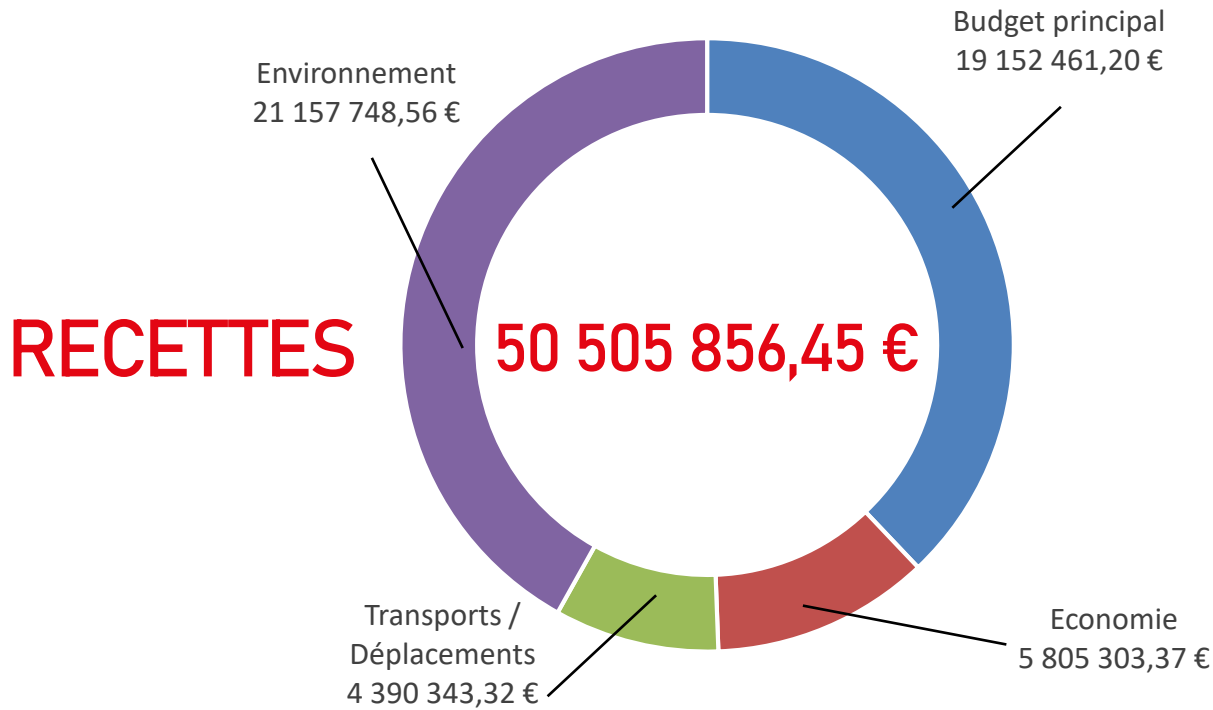
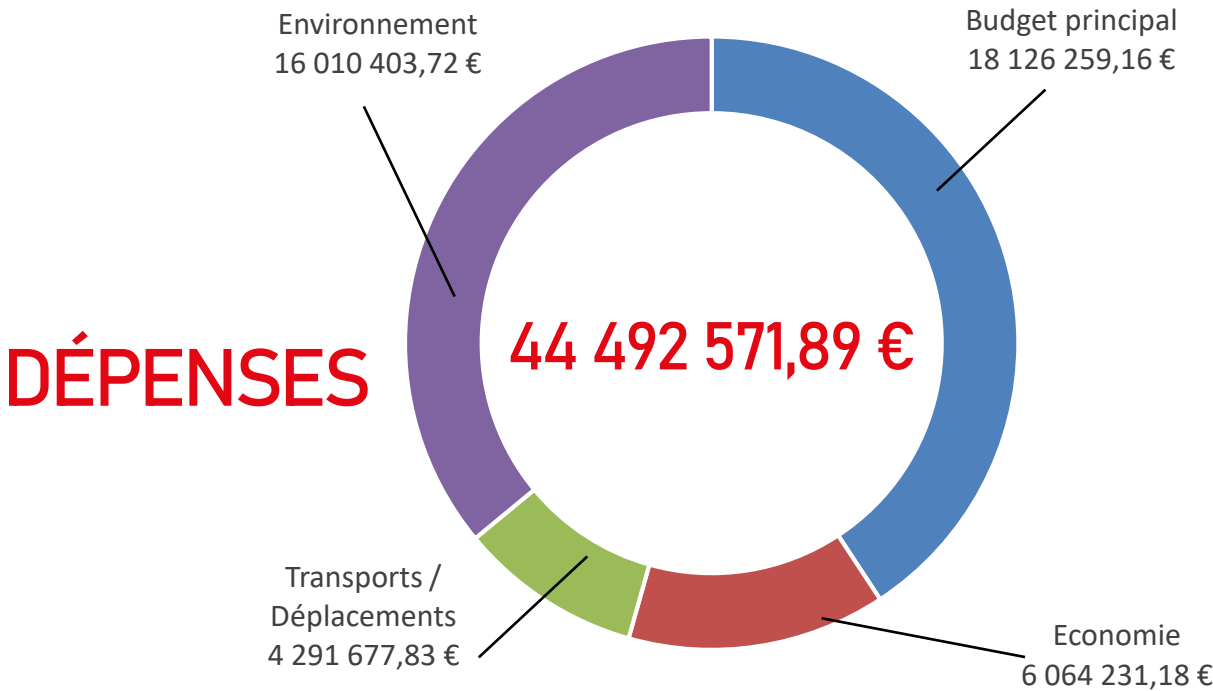
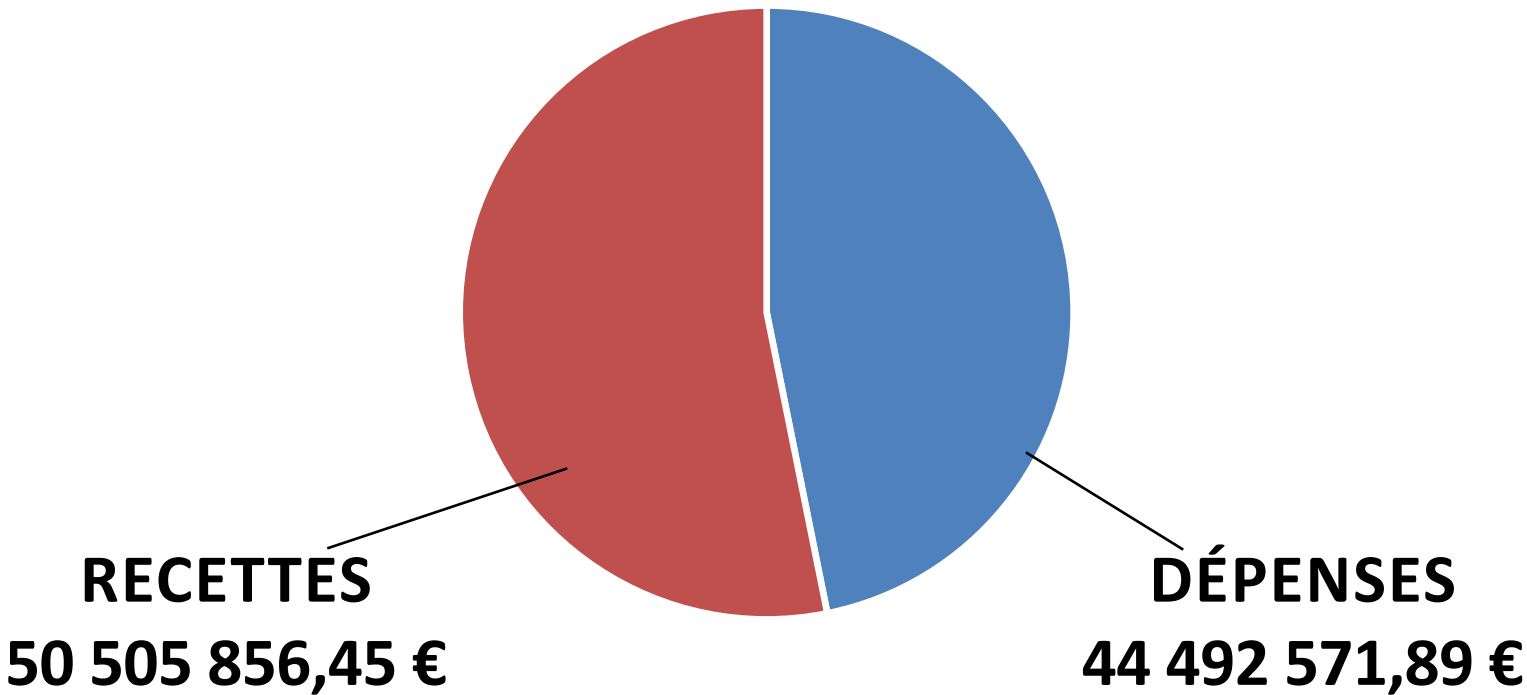
SYNTHESE DU RÉALISÉ DE L'ANNÉE 2022
HORS RETRAITEMENT DES FLUX CROISÉS ENTRE BUDGETS

RÉALISÉ DE L'EXERCICE 2022			FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET PRINCIPAL			15 489 784,89 €	16 229 041,24 €	2 636 474,27 €	2 923 419,96 €
BUDGETS ANNEXES	SPA*	Zones d'Activités Economiques	3 210 653,60 €	2 889 168,11 €	2 853 577,58 €	2 916 135,26 €
		Immobilier d'entreprises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Elimination et valorisation des déchets ménagers	3 553 040,51 €	3 945 942,39 €	733 259,68 €	950 124,91 €
		Transports scolaires	2 328 098,93 €	2 494 902,57 €	3 384,45 €	19 370,25 €
	SPIC**	Transports publics de voyageurs et déplacements	1 456 336,06 €	1 523 693,68 €	503 858,39 €	352 376,82 €
		Eau potable	4 267 196,53 €	6 488 126,31 €	1 463 880,24 €	1 357 729,08 €
		Assainissement	3 502 867,54 €	6 278 434,35 €	2 490 159,22 €	2 137 391,52 €
TOTAL			33 807 978,06 €	39 849 308,65 €	10 684 593,83 €	10 656 547,80 €
RÉSULTATS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2022 (HORS RÉSULTATS DE CLÔTURE (N-1))			6 041 330,59 €	Excédent	Déficit	-28 046,03 €
RESTES À RÉALISER			257 003,03 €	0,00 €	3 375 760,75 €	773 988,75 €
RÉSULTATS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2022 INTÉGRANT LES RESTES A RÉALISER			5 784 327,56 €	Excédent	Déficit	-2 629 818,03 €

*SPA : Service Public Administratif

**SPIC : Service Public industriel et Commercial

BUDGET GLOBAL



Les budgets annexes sont des budgets autonomes qui doivent s'autofinancer. Cependant, afin d'assurer l'équilibre de certains budgets, le budget principal a subventionné en 2022:

- le budget Transports Scolaires pour un montant de 744 886 € 39
- le budget Déplacements pour un montant de 459 142 € 46.

FINANCES / BUDGETS VERSION CONSOLIDÉE

STABILITÉ DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX DEPUIS 2013

BUDGET PRINCIPAL

TAXE HABITATION	5.32 %
Taxe additionnelle GEMAPI	0,762%
TAXE FONCIÈRE SUR PROPRIÉTÉ BÂTIE	3.51 %
Taxe additionnelle GEMAPI	0.269 %
TAXE FONCIÈRE SUR PROPRIÉTÉ NON BÂTIE	12.82 %
Taxe additionnelle GEMAPI	0.947 %
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	26.43 %
Taxe additionnelle GEMAPI	0.466 %

PRODUIT
FISCAL
=
14 087 316,78 €

DÉPLACEMENTS

VERSEMENT MOBILITÉ	0,35%
--------------------	-------

DÉCHETS

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	10.50%
--	--------

REVERSEMENT AUX COMMUNES

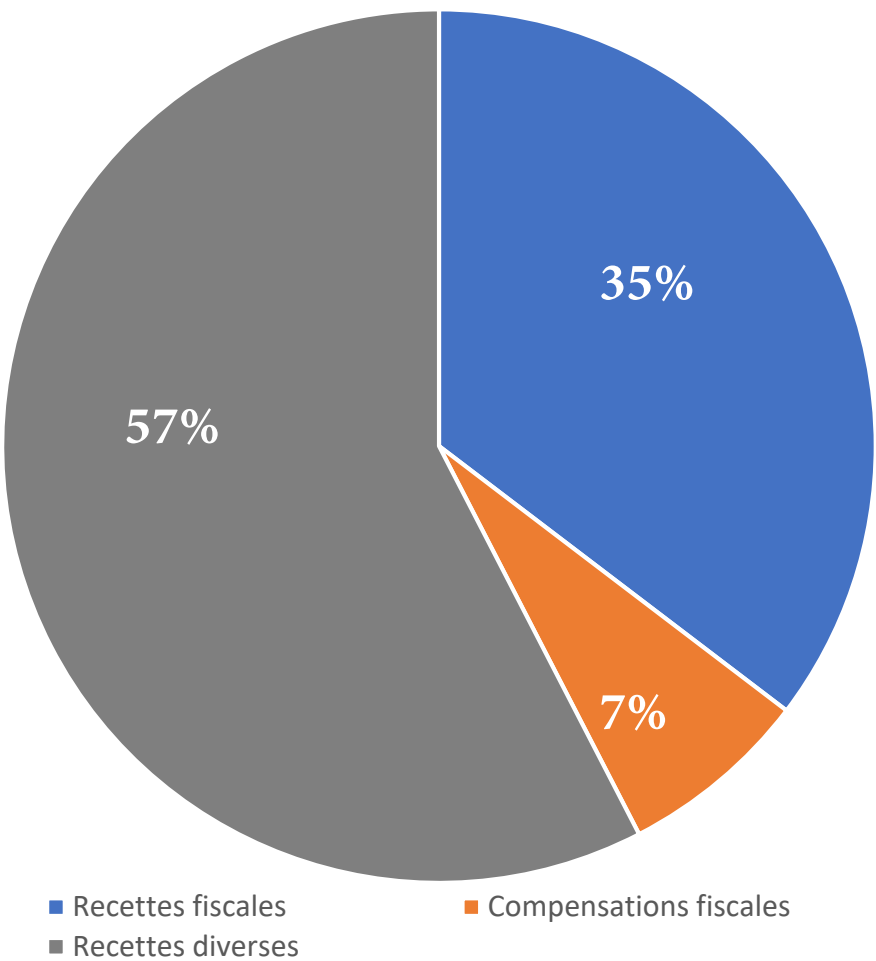


En 2022, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a reversé **7 903 372 €** aux communes du territoire **sous forme d'attributions de compensation.**

QUELQUES CHIFFRES CLÉS : BUDGETS TOUS CONFONDUS

STOCK DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2022	8 872 715,00 €
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE <i>Indicateur de gestion qui mesure la capacité de la Communauté de Communes à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées</i>	6 505 960,66 €
CAPACITÉ DYNAMIQUE DE DÉSENNDETTEMENT <i>(en nombre d'année) Exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la Communauté de Communes rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible</i>	1,08

Recettes de l'exercice 2022



AFFAIRES JURIDIQUES

VEILLE ET INFORMATION JURIDIQUE - Mise en place d'une veille juridique interne :
14 newsletters juridiques en 2022 dont 1 newsletter spéciale consacrée à la loi 3DS du 21/02/2022.

CONTENTIEUX - Poursuite du suivi des contentieux en 2022 :

18 dossiers suivis, dont 13 sont des recours contentieux en lien avec le PLUi-H et 1 en lien avec l'occupation irrégulière d'un terrain par des gens du voyage (MARCELLAZ-ALBANAIS).

ASSURANCES - 5 sinistres (pour 5 en 2021) dont 2 sinistres responsabilité civile, 1 sinistre flotte automobile et 2 sinistres dommages aux biens

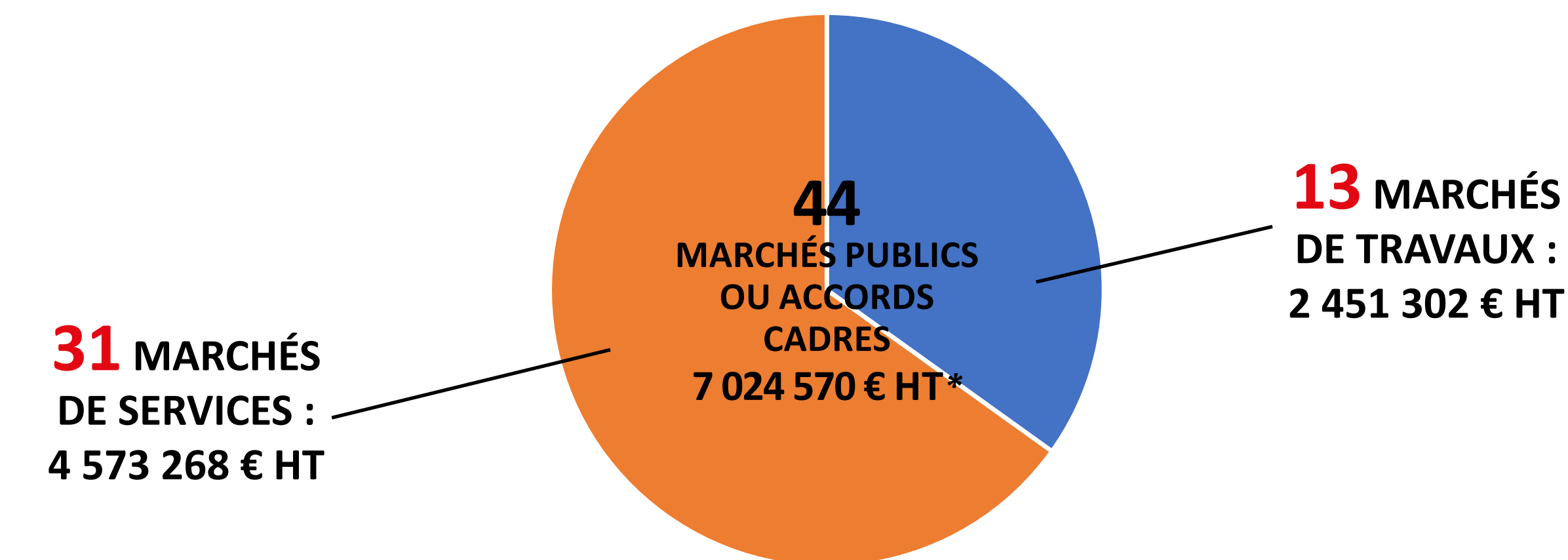
FONCIER - 7 dossiers immobiliers suivis. Conseil et accompagnement juridiques apportés aux services opérationnels sur les questions en lien avec le droit immobilier : acquisition de parcelles, préemption, prêt à usage, locations, constitutions de servitudes notamment en vue de la régularisation des servitudes de passage de réseaux humides (note de rappel du cadre juridique).

VIE INSTITUTIONNELLE - Sécurisation des actes et décisions du Conseil Communautaire et du Président : relecture et préparation de plus de 180 délibérations, décisions et arrêtés.

ASSISTANCE JURIDIQUE PONCTUELLE AUX COMMUNES MEMBRES
5 consultations juridiques pour 4 communes.

COMMANDE PUBLIQUE

RÉPARTITION DU BUDGET DES MARCHÉS PUBLICS



*Les montants indiqués sont arrondis et hors taxes. Ils reflètent la commande publique gérée au sein du service Affaires juridiques / Commande publique. En cas d'accord-cadre à bons de commande, les montants maximaux sur la durée totale du contrat sont pris en compte.

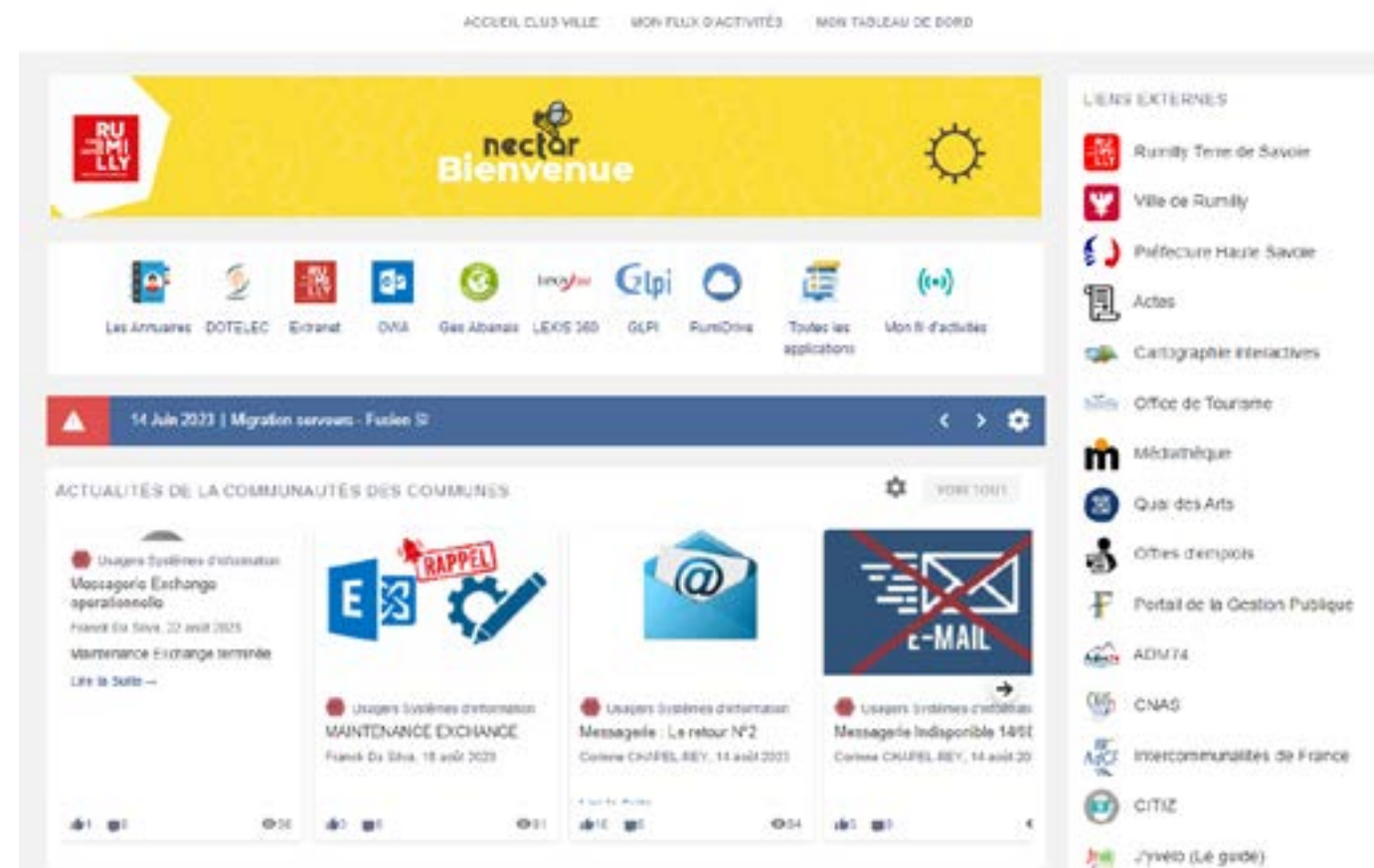
- 34 consultations lancées (32 en 2021)
- 2 groupements de commandes (travaux eau potable et assainissement collectif)
- 2 Commissions d'Appel d'Offres (CAO) / 17 Commissions Achat Public (CAP)
- 1 Commission de délégation de service public (CDSP)

FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'un **guide interne des marchés publics**: sécurisation des procédures de passation et contrats et diffusion d'une culture commande publique au sein de la collectivité ;
- Passation d'un **marché pluriannuel de conseils juridiques** et de **représentation en justice** ;
- Insertion a minima d'un **critère environnemental pour le jugement des offres** dans l'ensemble des procédures de marchés publics ;
- Appui juridique dans la **gestion de la crise des perfluorés (PFAS)**.

02 MOYENS

COMMUNICATION



RAPPORT D'ACTIVITÉ + RPQS DES SERVICES DÉCHETS ET EAUX

- Septembre 2022



HORS SÉRIE N°3 ET N°4

- Avril / Septembre 2022
- 14 500 exemplaires



LA REVUE N°5 et N°6

- Juillet / Décembre 2022
- 14 500 exemplaires



SITE INTERNET www.rumilly-terredesavoie.fr

- Traitement de l'information et éditorialisation au quotidien.
- Refonte en cours (agence Stratis). Mise en ligne prévue fin 2023.



FACEBOOK

- **Cible : 25-50 ans. Familles**
Information Communauté de Communes et relais partenaires
- 1 068 abonnés
Provenance : 41.5% Rumilly
- 901 mentions "j'aime"
- Thématiques des publications les plus performantes : jour férié /collecte modifiée ; transports scolaires : rentrée ; distribution de composteurs



LINKEDIN

- **Cible : professionnels et partenaires économiques**
Offres d'emplois, développement économique, sécheresse et préservation de la ressource en eau...
- 708 abonnés

03 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **Maintenir et accompagner la qualité de vie sur le périmètre du territoire**, dans le respect des équilibres locaux :
 - ville / campagne
 - entreprises industrielles / agriculture
 - environnement paysager préservé / réseau de déplacements performant;
- Mise en œuvre **d'outils réglementaires et de programmes d'actions** conduits aux différentes échelles territoriales.



RESSOURCES

- Structuration du **pôle Aménagement du Territoire et Urbanisme : 8 postes**.
- Recours au **cabinet conseil Espaces et mutations** pour l'appui sur les adaptations du PLUi-H.



OUTILS

- **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**
Projet stratégique d'aménagement, à l'échelle d'un grand bassin de vie ou d'une aire urbaine. Fixe des orientations structurantes et assure la cohérence des plans locaux d'urbanisme communaux (PLU) et intercommunaux (PLUi).
- **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), avec volet Habitat (H)**
Document d'urbanisme réglementaire et opérationnel. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un des éléments clés du PLUi-H.
- **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**
Fixe les orientations de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur 11 thématiques obligatoires.

03 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI-H) & RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

■ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI-H)

La modification n°1 du PLUi-H engagée le 29 novembre 2021 a été approuvée le 26 septembre 2022. Elle a opéré un toilettage important du règlement du PLUI-H, en clarifiant les règles et facilitant ainsi l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Une révision générale du PLUi-H a été lancée en parallèle par la Communauté de Communes. Prescrite par délibération du 7 novembre 2022, cette révision répond notamment à l'obligation de prise en compte des objectifs de la nouvelle loi « Climat et résilience » du 22 août 2021.

Les annexes du PLUi-H ont été soumises à une 3^e procédure de mise à jour depuis l'approbation du PLUI-H. Approuvée le 3 mars 2022, elle a pris en compte les nouvelles délibérations des communes devant être annexées au PLUI-H.

■ RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL (RLPI)

La Communauté de Communes a souhaité s'engager dans une démarche de gestion locale de la publicité extérieure au niveau intercommunal, en parallèle de la révision générale du PLUI-H.

Le RLPI est l'outil permettant une adaptation de la réglementation nationale aux spécificités du territoire dans le but d'un équilibre entre les objectifs de préservation du cadre de vie et les objectifs de développement économique du territoire.

Il a été prescrit par délibération le 26 septembre 2022 ; un marché pour le recrutement d'un bureau d'étude pour accompagner la collectivité dans l'élaboration du RLPI a été lancé en décembre 2022.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Début 2022, la Communauté de Communes a animé et préparé les discussions et les démarches préalables à l'adhésion au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence territorial du Bassin Annécien. Lors du Conseil communautaire du 21 mars 2022, une délibération a ainsi été prise pour acter de cette demande d'adhésion.

Le Préfet de la Haute-Savoie a entériné par arrêté préfectoral du 5 août 2022

Depuis cette adhésion, les élus représentant la Communauté de Communes dans les instances de gouvernance du syndicat mixte du SCOT du Bassin annécien participent aux travaux de révision générale du SCOT du Bassin annécien.

FONDS DE SOUTIEN AUX ÉTUDES URBAINES EN LIEN AVEC LE PLUI-H

- Afin de favoriser la réalisation d'études urbaines en lien avec les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du PLUi-H, la Communauté de Communes a mis en place un fonds de soutien à la réalisation des études urbaines par délibération du 15 février 2021 (délibération n°2021_DEL_011).
- À ce titre, 2 communes ont pu bénéficier de cette aide financière de la Communauté de Communes en 2022 : Marigny-Saint-Marcel et Lornay.

04 HABITAT & TERRITOIRE



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Encadré par des directives législatives, le **Programme local de l'habitat**, volet H du PLUi adopté le 3 février 2020, définit pour 6 ans les objectifs à atteindre à partir des axes identifiés dans le **Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** :
 - Répondre à la diversité des besoins en logements ;
 - Favoriser le renouvellement urbain ;
 - Accompagner le développement de l'habitat dans une perspective de valorisation du cadre de vie ;
 - Prévoir des dispositifs fonciers ;
 - Renforcer les instances intercommunales de pilotage.



RESSOURCES

- Recours au **cabinet conseil Urbanis** pour le suivi et l'animation de l'**Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain (OPAH-RU)**.
- Permanences du service public **Haute-Savoie Rénovation énergétique**, animées par les conseillers de **Association savoyarde pour le développement des énergies (ASDER)**
- Appui externe : services de **l'Etat, du Département de Haute-Savoie et des acteurs locaux de l'habitat**.



OUTILS

- Le **Programme d'orientations et d'actions (POA)** décline les objectifs de la politique Habitat :
 1. Développer une offre de logements diversifiée ;
 2. Réhabiliter le parc privé ;
 3. Favoriser la qualité énergétique et environnementale de l'habitat ;
 4. Développer une politique foncière intercommunale ;
 5. Animer la politique locale de l'habitat.
- **L'observatoire de l'Habitat** développe des outils de connaissance du territoire :
 - Développement territorial (démographie, revenus, emploi...) ;
 - Marché du logement, description du parc et identification des besoins ;
 - Évaluation des actions définies dans le cadre du PLH.
- **Animation des actions sur le territoire** :
 - OPAH-RU du cœur de ville de Rumilly, avec un volet Lutte contre l'habitat indigne ;
 - Service public **Haute-Savoie Rénovation énergétique**.
- **Règlement d'aide à la production du logement social** : soutien à production et au développement du parc social du territoire

04 HABITAT & TERRITOIRE

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT – RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) CŒUR DE VILLE DE RUMILLY

- **La convention OPAH-RU, signée le 23 novembre 2021, fait l'objet d'un projet d'avenant consacré au volet Copropriétés.**

Objectif : faire évoluer le dispositif initial afin de l'adapter aux besoins identifiés : aides à l'organisation juridique, rénovation énergétique, aides aux travaux des copropriétés dégradées, lutte contre l'habitat indigne et aides locales pour la revalorisation des parties communes.

- **Signature des partenaires financiers prévue au 1er trimestre 2023.**

JOURNEES DE L'HABITAT & VILLAGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Participation des animateurs du service public Haute-Savoie Rénovation énergétique :** conseils en rénovation énergétique, accompagnement à la définition du projet et à la mobilisation des aides.

- Animations de sensibilisation à la sobriété énergétique.



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE : un appui aux services de la collectivité

- **Pilotage d'un diagnostic de territoire : recrutement d'un stagiaire en master 2 Ingénierie du développement des villes petites et moyennes pour la réalisation de cette étude.**
- Diagnostic réalisé dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention territoriale globale (CTG) entre la Caisse d'allocations familiales et les collectivités du territoire.
- **Objectif :** grâce à cette photographie du territoire, permettre une prise de conscience des enjeux, des atouts et faiblesses des services proposés, aider à se projeter et proposer aux habitants un développement des services en réponse aux besoins identifiés.

HAUTE-SAVOIE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- **Poursuite du service avec l'ouverture d'une deuxième permanence mensuelle dans les locaux de la Communauté de communes et d'un créneau dédié aux entretiens en visioconférence,** afin de répondre à la demande croissante des particuliers.

LOGEMENT SOCIAL

- **Accompagnement des communes dans leurs projets d'opérations de logement social,** en adéquation avec les objectifs fixés dans le Programme local de l'habitat (PLH), aide au financement des opérations.
- Le parc social se développe pour tenter de répondre à une demande en tension : 1 584 logements sociaux recensés au 1er janvier 2022, répartis sur 11 des 17 communes du territoire ; des projets en réflexion sur trois autres communes.

05 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Poursuite de la **stratégie sur le foncier à vocation économique**.
- Poursuite des **partenariats avec les acteurs économiques**.
- Mise en œuvre des actions **du dispositif Territoires d'Industrie local**.



RESSOURCES

- **Service développement économique** :
1 agent responsable du développement économique et 1 agent chef de projet Territoires d'Industrie.
- **Partenariats** avec :
 - l'EPF 74 et la Foncière 74
 - le CAUE 74
 - Solucir
 - IGA
 - CAE



OUTILS

- Mise en place des **baux à construction pour la commercialisation du foncier dans les ZAE** : • *Fin des ventes du foncier aux entreprises* • *La collectivité conserve la maîtrise foncière des terrains*.
- **Participation à la Démarche Mix'Cité3** : la ZAE de Balvay a été retenue comme site pilote. Par une réflexion impliquant tous les acteurs, il s'agit de : • **Identifier le potentiel foncier** de la zone d'activités pour permettre à chacun de se développer, éventuellement à de nouvelles entreprises de s'implanter. • Aborder les questions de **mutualisation de certaines fonctions** et de requalification du site. *Mix'Cité 3 est mise en place par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et l'EPF 74 (Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie), en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Direction Départementale des Territoires (DDT).*
- **Organisation de l'édition #2 du Salon Solucir** les 17 et 18 mai à l'Espace Rencontre à Annecy. ■ **Organisation d'événements** destinés aux porteurs de projet de création/reprise d'entreprises avec **IGA**. ■ **Expresso Initiatives** dans le cadre des Oséades le 6 juin chez Schmidt Cuisine.

LE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

MISE EN PLACE DES BAUX À CONSTRUCTION POUR LA COMMERCIALISATION DES TERRAINS DANS LES ZAE

■ **Le bail à construction** est un contrat de location de longue durée par lequel l'entreprise (le preneur) s'engage à construire un bâtiment dont l'usage est identifié, et à la conserver en bon état d'entretien pendant toute la durée du bail.

■ **Le preneur est propriétaire du bâtiment pendant toute la durée du bail** (il peut hypothéquer, louer, ou vendre son bâtiment). Il en supporte aussi les charges. À la fin du bail, le bâtiment revient au bailleur, le propriétaire du terrain, généralement sans indemnité.

■ **Modalités de commercialisation** retenues à partir du 1^{er} janvier 2023:

Durée du bail : à définir entre 30 à 50 ans

Versement du loyer : loyer à échéance unique ou versement d'un loyer périodique* sur tout ou partie de la durée du bail.

Possibilité de renégocier un bail après échéance.

*Sous conditions

TERRITOIRES D'INDUSTRIE RUMILLY-USSES & RHÔNE

■ Le dispositif Territoires d'Industrie Rumilly-Usses et Rhône est déployé localement en partenariat avec BPI France, le Comité d'Action Economique Rumilly Alby développement (CAE), TEFAL, Ferropem, La Région Auvergne Rhône-Alpes, La Banque des Territoires, Pôle Emploi.

Le dispositif vise à **soutenir l'industrie locale** via des projets initiés conjointement par les partenaires publics et les pilotes industriels du territoire. 14 fiches action ont été définies dans ce cadre.

■ **Les faits marquants en 2022** :

- **Ouverture de l'Ecole de production ECOPRA** : fiche action « Créer un centre de formation local animé par les entreprises industrielles » portée par le Comité d'Action Economique (CAE).

- Lancement d'une **étude de faisabilité pour la réalisation d'une Maison de l'Industrie et de l'Innovation** à Rumilly : *fiche action « Créer un lieu d'accueil, d'animation et d'innovation à vocation industrielle »*).

- **Participation à la démarche Mix'Cité3** : *fiche action « Optimiser l'offre de foncier à vocation économique »*.

- Articulation avec la Ville de Rumilly dans le cadre le **projet de Résidence pour Jeunes Actifs**, accompagnement à la définition des besoins : *fiche action « Habitat des salariés des entreprises »*.

06 TRANSPORTS ET MOBILITÉS



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- En 2022, le pôle Transports Mobilités a poursuivi la **mise en œuvre du Schéma Directeur des Déplacements et Infrastructures**, adopté en 2013. Ce document définit la politique des transports et des mobilités de la Communauté de Communes à court, moyen et long termes.
- En qualité d'**Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)** sur son territoire, Rumilly Terre de Savoie développe ses collaborations avec les autres AOM locales et partenaires institutionnels (Région, Département, opérateurs, SPL...).



RESSOURCES

- **Pôle Transports / Mobilités** composé de **5 agents**.
- Partenariat avec la SPL **Sibra**.
- Partenariat avec la SPL **Agence écomobilité Savoie-Mont-Blanc**.
- Partenariat avec **6 sociétés de transports de voyageurs**.
Les services publics de transports sont répartis en 2 budgets annexes distincts :
 - **Transports de voyageurs & déplacements 2022**
 - Fonctionnement 1 546 000 € HT
 - Investissement 603 000 € HT
 - **Transports scolaires 2022**
 - Fonctionnement 2 376 000 € TTC
 - Investissement 49 000 € TTC



OUTILS

- **Transport urbain J'ybus**
 - 5 minibus • 3 lignes dont 1 à la demande • 209 090 km parcourus • 234 239 voyages en 2022.
- **Transport interurbain lignes 32 et 33**
 - 2 lignes régulières • 2 allers-retours quotidiens entre Rumilly et Annecy.
 - 56 000 kms parcourus / an.
 - Coût de fonctionnement annuel : 251 705 € HT.
- **Transport scolaire**
 - 1 800 élèves transportés quotidiennement, de la maternelle à la terminale.
 - 10 navettes quotidiennes entre les parkings de rabattement et les établissements scolaires (Démoz de la Salle, Collège du Chéran, Lycée Porte des Alpes).
 - Coût de fonctionnement des circuits : 1 812 800 € TTC en 2022.

06 TRANSPORTS ET MOBILITÉS

MOBILITÉ URBAINE

L'année 2022 a été marquée par **une croissance de +30% de fréquentation générale** sur le réseau J'ybus par rapport à 2021.

FRÉQUENTATION

Les résultats (en moyenne)

- 761 montées quotidiennes sur le réseau J'ybus dont :
- 653 montées par jour sur la ligne 1 ;
- 100 montées par jour sur la ligne 2 ;
- 8 voyages par jour sur la ligne 3 à la demande.

Des clients fidèles

- 2 230 abonnements ont été vendus en 2022 dont :
- 1 769 mensuels (+25%) ■ 257 annuels (+31%) ■ 207 scolaires+ (-12%)

Des canaux digitaux au cœur de l'information voyageurs

- Près de 400 téléchargements de l'appli J'ybus en 2022
- 15 742 utilisateurs du site www.jybus.fr en 2022 (+36%) et en moyenne 85 utilisateurs actifs par jour
- 374 abonnés à la page Facebook

TARIFS

En septembre 2022, la Communauté de Communes a procédé à la **première revalorisation tarifaire** sur le réseau J'ybus.

ETUDES

La Communauté de Communes et la Sibra ont consacré l'année 2022 à **l'étude de restructuration des lignes interurbaines 32 et 33**, transférées à la Communauté de Communes en 2018. Cette étude a permis d'orienter les choix opérationnels et stratégiques de la collectivité pour aboutir à la création d'une nouvelle offre de service de transport en commun avec les lignes J'ybus J4 et J5, pleinement intégrées au réseau J'ybus, répondant ainsi aux besoins de la population des communes périphériques et des communes bourgs.

Les nouvelles lignes J4 et J5 sont entrées en service le 2 janvier 2023.

En 2022, la Communauté de Communes a mené une **étude de faisabilité pour la mise en place d'un système billettique** sur le réseau J'ybus, dans le cadre de la communauté Oura (un système billettique mutualisé piloté par la Région). Suite à cette étude, la Communauté de Communes prévoit d'acquérir le système et de le déployer entre 2023 et 2025.



06 TRANSPORTS ET MOBILITÉS

MODES ACTIFS

La Communauté de Communes a poursuivi ses engagements en faveur des modes actifs et notamment du vélo.

J'YVELO, NOUVELLE AGENCE VÉLO MULTISERVICES

Le 9 août 2022, l'agence **J'yvélo** a ouvert ses portes en gare de Rumilly. Fruit d'un partenariat entre la Communauté de Communes et la SNCF, ce nouveau service offre à tous les habitants du territoire et aux visiteurs :

- la **location de 60 Vélos à Assistance Électrique** (VAE) de la demi-journée à 3 mois ;
- la **location de places en consignes** ;
- un **atelier pour l'entretien**, la réparation et le marquage BicyCode® ;
- des **animations autour du vélo** : contrôle technique gratuit les 1^{ers} mercredis du mois, parcours de maniabilité pour les enfants, interventions en entreprise...

Le service est exploité par la SPL Agence Ecomobilité Savoie-Mont-Blanc dont la Communauté de Communes est actionnaire.



LA VÉLOROUTE DES 5 LACS

Suite à la réalisation et à l'adoption de l'étude de définition et d'aménagement d'une Véloroute de l'Albanais, en 2022, la Communauté de Communes a délibéré en faveur du **transfert de la maîtrise d'ouvrage** de ce projet majeur à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du projet de Véloroute des 5 lacs. **Les études d'avant-projet et la réalisation des sections de l'Albanais seront désormais portées par la Région.**



06 TRANSPORTS ET MOBILITÉS

TRANSPORTS SCOLAIRES

INSCRIPTION EN LIGNE

Le portail d'inscription en ligne développé en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire est désormais un outil indispensable puisqu'à la rentrée 2022, 83 % des élèves se sont inscrits en ligne.

RATIONALISATION DE L'OFFRE

La Communauté de Communes a décidé de la **suppression des services de renfort de 15h45** à compter de la rentrée de septembre 2022. Tous les circuits du départ de Rumilly à 17h05 sont désormais réservés aux collégiens (fin des cours à 16h30) et tous les circuits du départ de Rumilly à 18h00 sont désormais réservés aux lycéens (fin des cours à 17h30).

Une **rationalisation des circuits de retour à 13h30 le mercredi** est également intervenue afin d'en limiter le coût, et au regard de la très faible fréquentation de ces départs mis en service en 2018.



07 DÉVELOPPEMENT SOCIAL



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Petite Enfance : **animation du Relais Petite Enfance "Trott&Cie"**.
- G rontologie : organisation de nombreuses **actions** orient es sur la **pr vention** de la **perte d'autonomie** et la **lutte contre l'isolement social**.
- R alisation d'un **diagnostic Enfance - Jeunesse (lancement 2022)**.
-  tude d'opportunit  pour la cr ation d'un **Centre intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**.



RESSOURCES

- **Relais Petite Enfance "Trott&Cie"** : 2 animatrices. **Soutien financier** de la **CAF** ainsi que de la **MSA** (Mutualit  Sociale Agricole).
- **G rontologie** : **5 agents sociaux** pour le portage de repas et **2 agents administratifs** pour la coordination des actions sociales du p le (direction et assistante de direction).
- Collaboration avec **les acteurs sociaux et m dico-sociaux locaux de la g rontologie** (CCAS et Commissions d'Actions Sociales des communes du territoire).
- Partenariat avec **Serenity.DOM** (subvention annuelle de 80 000 ) et le **Chantier Local d'Insertion** (subvention annuelle de 16 771  ).



OUTILS

- **Relais Petite Enfance**
168 assistants maternels en activit  • 526 accueils individuels
• 61 ateliers d' veil • 2 s ances de m diation animale • 3 rando-poussette et 1 pique-nique • 18 s ances de lecture • 16 s ances de motricit  • 28 ateliers parent/enfant • 2 spectacles • 4 soir es d'analyse des pratiques professionnelles.
- **Portage de repas   domicile**
40 900 paniers-repas • 235 b n ficiaires • 160 repas par jour en moyenne
• 2 menus au choix chaque jour • 3 r gimes alimentaires • 4 livraisons /jour : 2 tourn es   Rumilly, 2 "tourn es de campagne" • 5 agents de livraison
• 5 tranches tarifaires allant de 6.23     10.08   par repas.
- **Seniors**
Des ateliers diversifi s tout au long de l'ann e pour  changer sur des th matiques d'actualit , partager des moments conviviaux et nourrir les liens interg n rationnels avec les familles du territoire.

07 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PETITE ENFANCE

JANVIER À DÉCEMBRE 2022

- Animations collectives proposées pour les assistantes maternelles et les parents
 - temps d'animations collectives à Vallières-sur-Fier
 - temps de lecture en bibliothèque (Rumilly, Hauteville-sur-Fier, Marcellaz-Albanais)
 - séances de motricité au sein des locaux de la Communauté de Communes à Rumilly
 - ateliers parent/enfant à Vallières-sur-Fier le mercredi matin
 - Conférences en soirée
 - mise en place de l'analyse des pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles

POINTS FORTS À RETENIR DE CETTE ANNÉE 2022

- Propositions de **séances d'analyse des pratiques professionnelles** aux assistantes maternelles, en soirée, avec un intervenant extérieur ;
- Mise en place des **rando-poussette au plan d'eau de Rumilly** ;
- **Réunion** pour les assistantes maternelles **sur la nouvelle Convention Collective du Particulier Employeur**, mise en application depuis Janvier 2022 ;
- **Projection-Débat** avec intervention d'un conférencier-référent de renommée nationale dans le secteur de la petite enfance.



PROJETS 2023

Étendre et diversifier les propositions d'actions :

- Conférences à intensifier car attirent à chaque fois beaucoup de participants ;
- Continuer à soutenir et accompagner les départs en formation des professionnels



GÉRONTOLOGIE

TARIFS DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

En 2022, malgré l'augmentation des coûts de production et de fabrication des repas liée au contexte inflationniste, la **Communauté de Communes a choisi de ne pas répercuter sur la tarification des bénéficiaires la hausse du prix unitaire de facturation du repas appliquée** par le prestataire.

Tarif 1 Quotient familial 0 à 580	Tarif 2 Quotient familial 581 à 1 010	Tarif 2 Quotient familial 581 à 1 010	Tarif 4 Quotient familial 1 501 à 2 000	Tarif 5 et accompagnants Quotient familial + 2 000
6.23 €	7.24 €	8.57 €	9.40 €	10.08 €

AIDES PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Subvention **Serenity.DOM** : 80 000 €
- Subvention exceptionnelle au **Chantier Local d'Insertion (CLI)** : 16 771 € pour combler un déficit d'activité en partie financé auparavant par le FSE (Fonds Social Européen). **Une nouvelle convention d'objectifs et de financement pluriannuelle 2022-2026 a été établie afin de formaliser le partenariat**

LES ACTIONS SENIORS MENÉES EN 2022 SUR LE TERRITOIRE

Le département de Haute-Savoie octroie chaque année une subvention au pôle social de la Communauté de Communes pour mener à bien les actions seniors (5 125 € en 2022)

- **Ateliers d'échange et d'information** animés par SERENIMOUE • 3 dates • 29 participants
- **Visites au musée de Rumilly de l'exposition temporaire "E Capoé"** • 7 dates • 43 participants
- **Ateliers** de sensibilisation à destination des plus de 60 ans **sur le "Bien vieillir chez soi ça se prépare"** animés par SOLIHA (Solidaire pour l'habitat) • 3 dates • 21 participants
- Semaine bleue intercommunale- **Projection-Débat du film "Les souvenirs" et échange avec une psychologue** • 1 date • 113 participants
- **Ateliers de sensibilisation "Bien chez soi avec Soliha"** • 3 dates • 15 participants
- **Ateliers équilibres** avec l'Oscar (de septembre 2022 à juin 2023)
- **Concours national Semaine bleue** • en pré-sélection sur 228 dossiers mais pas parmi les 6 lauréats. Mention spéciale compte tenu de l'originalité du projet dans la rubrique des pré sélectionnés.
- **Journées portes ouvertes de l'Espace France Services** de Rumilly
- **Séance Découverte Yoga sur chaise** • 1 date • 17 participants
- **Journal des bénéficiaires de l'aide à domicile "Le P'tit Barjaqueur"** • 3 éditions • Lectorat : 750 bénéficiaires chaque semestre.

08 ENVIRONNEMENT



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **Fonctionnement et consolidation du nouveau mode de gestion** du service des eaux (initié en juillet 2021).
- **Gestion de crise et d'urgence** – service eau potable (sécheresse, pollution).
- Engagement et suivi de **projets structurants pour l'eau**.
- **Fonctionnement en régie** du service de **collecte des ordures ménagères et déchèterie**, poursuite du mode de gestion déléguée pour les déchets recyclables.
- **Fonctionnement en régie** du service de collecte des ordures ménagères et déchèterie, poursuite du mode de **gestion déléguée** pour les déchets recyclables.
- Prévention des déchets : **planification, sensibilisation, déploiement du compostage** et projet de création d'une **recyclerie**.
- **Plan Climat** : lancement de la démarche et actions connexes.



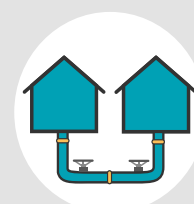
RESSOURCES

- **Prévention et Valorisation des Déchets** : 16 agents • 1 déchèterie gérée en régie • 1 quai de transfert • 2 bennes de collecte des ordures ménagères • 3 camions avec lève-conteneurs à l'arrière
- **Service des eaux** : 15 agents

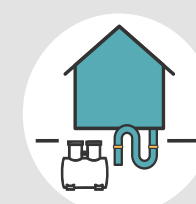
L'EAU
POTABLE



L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF



L'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



- **Transition écologique et milieux aquatiques** : 1 chef de projet



INDICATEURS

- **Eau potable** : 3,1 millions de m³ produits sur le territoire
• 16 680 abonnés • 35 installations de production
• 48 réservoirs • 528 km de réseau
- **Assainissement collectif** : 12 497 abonnés soit 24 962 habitants desservis • 18 stations d'épuration • 38 postes de relèvement • plus de 200 km de réseau
- **Assainissement non collectif** : 3 373 abonnés soit 7 326 habitants • 3 343 installations contrôlées
- **Prévention et Valorisation des déchets** : 7 444 tonnes d'ordures ménagères collectées soit 224 kg/hab. • et 2 050 tonnes soit 62 kg/hab. en collecte sélective • 2 050 tonnes en déchèterie soit 206 kg/hab. • 311 composteurs distribués pour la prévention (compostage des biodéchets)

08 ENVIRONNEMENT

Service des Eaux

L'ORGANISATION DU SERVICE DES EAUX

LE SERVICE DES EAUX ASSURE :



■ **La relation aux abonnés** : contrats, demandes, signalements d'incidents, réclamations.



■ **La facturation** : paiement en ligne par carte bancaire ou virement bancaire, en chèque, en espèces ou carte bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé, par prélèvement à l'échéance et par TIP SEPA.



■ **La fixation des tarifs.**



■ **L'élaboration des règlements** de services (mise à jour effectuée fin 2021).



■ **La stratégie de programmation** des investissements, études et travaux.

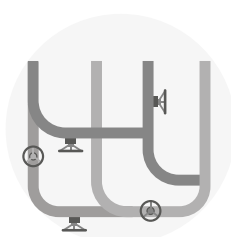


■ La **gestion et la préservation** de la ressource en eau.



■ **Le contrôle et le suivi de la performance du régisseur** intéressé.

LA SAUR ASSURE :



■ **L'exploitation** au quotidien, les interventions sur le réseau et les stations.



■ **L'entretien** des ouvrages.



■ **La relève annuelle** des compteurs.



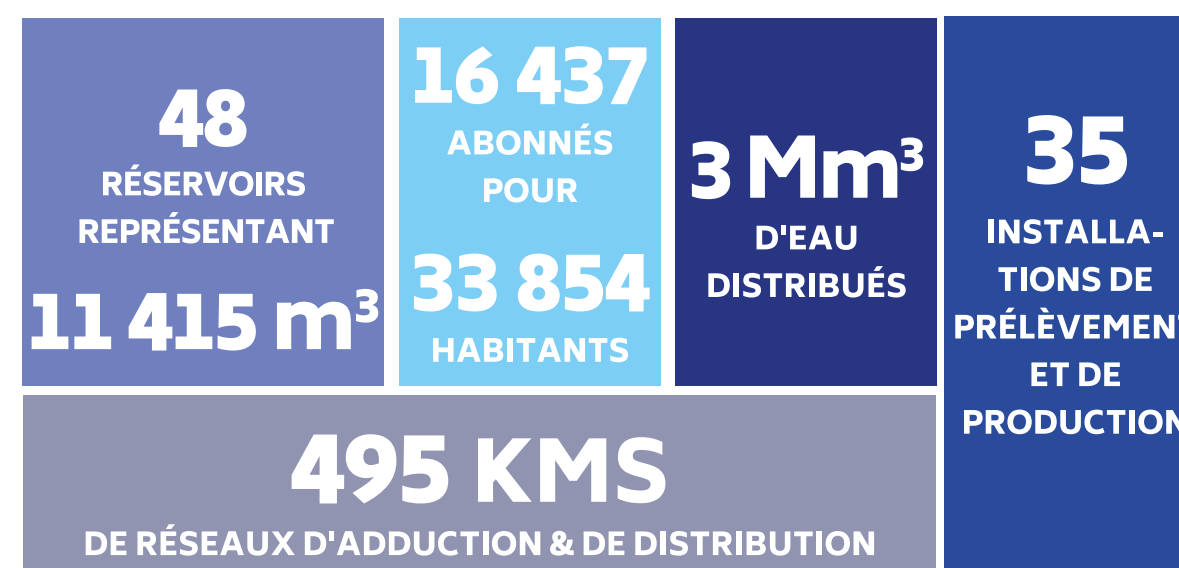
■ **Les travaux de branchements neufs**, à titre exclusif.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUE

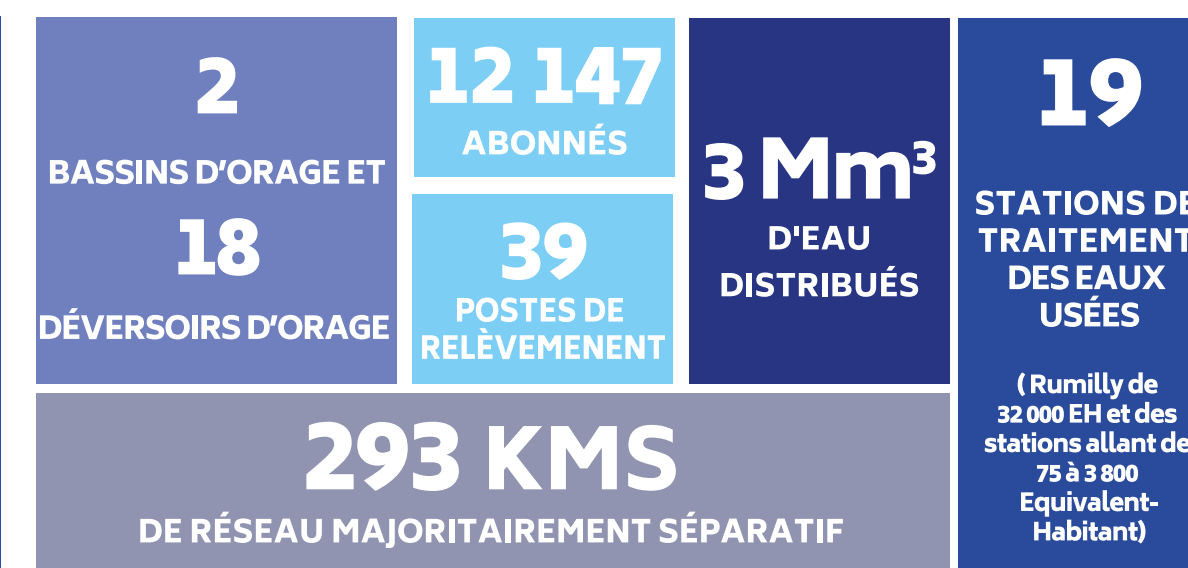
- Un **nouveau mode de gestion (régie intéressée)** depuis juillet 2021 et **une relation contractuelle qui se met en place** avec la SAUR, exploitant du service.
- Un **service des Eaux en cours de structuration** : organisation interne, déploiement de nouveaux outils notamment dédiés au suivi de la relation aux usagers et à la facturation, mise en place de contrôles de l'exploitation (contrôle technique et financier).
- **Des situations de crise et d'urgence** à gérer : sécheresse estivale en 2022, pollutions de deux ressources importantes pour le territoire (molécules perfluorées).
- **Des projets structurants engagés** : schéma directeur d'alimentation en eau potable, plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux, premières études concernant la future station de traitement des eaux usées de Rumilly, en complément des études et travaux courants sur les réseaux et ouvrages d'eau et d'assainissement (extensions, rénovations, amélioration des traitements, etc.).
- **Un cadre réglementaire qui évolue** : • **Transposition de la directive eau potable** (normes additionnelles de qualité, PGSSE, etc.) janvier 2023 • **Plans d'actions** : sécheresse, PFAS, etc. • **Directive eaux résiduaires urbaines en cours de révision.**

CHIFFRES CLÉS

EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT



08 ENVIRONNEMENT

Service des Eaux

UN NOUVEAU SERVICE RELATIONS USAGERS

Le service relations usagers est chargé :

- de **l'accueil et du renseignement** des usagers concernant les conditions d'accès à l'eau potable et aux différentes filières d'assainissement ;
- de **l'accompagnement des usagers** dans leurs démarches.

En 2022 c'est environ :

11 000 appels ; 9 000 demandes écrites ; 1 000 usagers rencontrés

soit un total de **21 000 demandes** qui ont été traitées.

La grande mobilité sur le territoire se traduit par de très nombreuses demandes de souscription, de résiliation ou de mutation des contrats.

De **nouveaux services** ont vu le jour avec la **mise en place du service de mensualisation** pour la ville de Rumilly et des outils ont également été modernisés avec le **lancement de l'agence en ligne** du service des eaux.

Les **objectifs du service pour 2023** sont :

- d'**étendre le service de mensualisation** à tout le territoire
- de **moderniser ses outils de communication** pour notamment être en capacité d'informer les abonnés des événements grâce à la diffusion de sms et de mailing en masse.



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022

ÉTUDES

- **Moye** : opération de mise en conformité de la station de traitement des eaux usées de Moye et de traitement des eaux usées de la commune.
- **Etercy** : opération d'extension de la station et de réalisation du traitement des eaux usées de la commune.
- **Vaulx** : opération de mise en conformité de la station et de réalisation du traitement des eaux usées de la commune.
- **Rumilly** : étude du dévoiement de la canalisation principale d'eau potable secteur Madrid.
- **Rumilly** : étude du déplacement du point de rejet de la station d'épuration chemin des Bains.
- **Rumilly / Bloye** : bouclage des réseaux d'eau potable par la RD 910.
- **Rumilly / Sales** : bouclage et renouvellement des réseaux d'eau potable par la RD3.
- **Saint-Eusèbe** : étude de renouvellement de la conduite d'eau potable secteur Thusel.
- **Hauteville-sur-Fier** : étude de renouvellement de la conduite d'eau potable secteur les Onges.

TRAVAUX

■ Rumilly

Travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement (rue Montpellaz / Coeur de ville).

■ Vallières-sur-Fier

Travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement (route de Verlioz).

■ Rumilly

Poste de relevage de la Néphaz : déplacement du point de rejet* du déversoir d'orage.

** Un point de rejet localise l'aboutissement du flux de pollution résiduel, après traitement en station d'épuration, au milieu naturel (extrémité d'un tuyau, forage d'injection, site d'infiltration...).*



AVANCEMENT DU PROJET DE NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT INTERCOMMUNALE DES EAUX USÉES DE RUMILLY

Courant 2022, le projet a été engagé :

- **Acquisition du terrain finalisée en juin 2022.** Les parcelles sont immédiatement situées au sud de l'aire de grand passage pour les Gens du Voyage.
- **Recrutement d'un chef de projet dédié**, qui a pris ses fonctions en novembre.
- **Définition du programme de travaux et fiabilisation des investissements** requis.
- **Définition du planning** (avec un horizon de mise en eau de la nouvelle station pour 2027).
- **Préparation des études amont** à mener impérativement au printemps 2023, et d'une consultation en vue du recrutement d'un maître d'œuvre pour l'été 2023.

08 ENVIRONNEMENT

Service des Eaux

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public de l'Assainissement Collectif (SPANC) est entièrement assuré par le Service des Eaux de la Communauté de Communes, en régie directe. Le service **accompagne les usagers du territoire** en apportant son expertise et en contrôlant la **conformité et le bon fonctionnement des installations individuelles**, en proposant par ailleurs un **service d'entretien préventif des fosses**.

STRUCTURATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

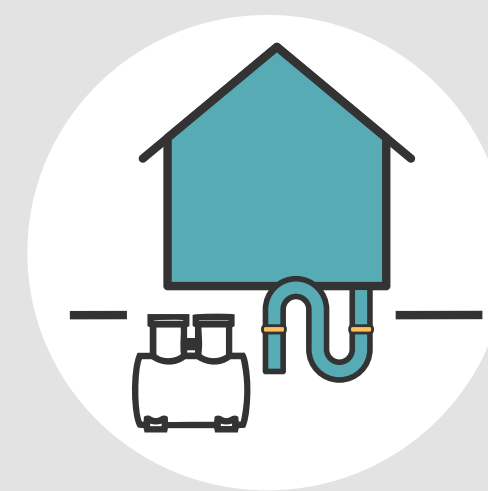
Le suivi des installations d'assainissement non collectif répond à un véritable **enjeu de salubrité publique** et de **préservation de l'environnement**.

Le SPANC assure sa mission en structurant ses services via de nouveaux marchés.

POURSUITE D'UN MARCHÉ D'ENTRETIEN DES FOSSES

Poursuite d'un marché avec l'entreprise SCAVI pour **collecter et traiter les matières de vidange des fosses**

Le principe : regrouper les demandes d'entretien pour bénéficier d'un **tarif plus intéressant** avec une garantie sur la qualité de la prestation par le choix d'une entreprise agréée. Cette prestation a pour but de **simplifier les démarches** des usagers à des **prix mutualisés**. Les premières tournées de vidange ont été programmées dès janvier 2022 et des tournées mensuelles ont été assurées sur toute l'année 2022 avec un total de **98 prestations effectuées**.



Le Service Public de l'Assainissement Collectif (SPANC) est entièrement assuré par le Service des Eaux de la Communauté de Communes, en régie directe. Le service accompagne les usagers du territoire en apportant son expertise et en contrôlant la conformité et le bon fonctionnement des installations individuelles, en proposant par ailleurs un service d'entretien préventif des fosses.

BILAN DES INTERVENTIONS EN 2022

La **suspension des contrôles périodiques** de bon fonctionnement et d'entretien (initiée au printemps 2020) a été maintenue au long de l'année 2022.

Un **marché pour la réalisation de missions de contrôle de bon fonctionnement et d'entretien** a été lancé mais un retard de mise en œuvre par le prestataire a empêché le lancement des contrôles en 2022. Celui-ci est prévu en 2023.

- **56 contrôles d'installations** dans le cadre de **ventes immobilières**.
- **69 contrôles de bonne exécution** dans le cadre **d'installations neuves**.



© Alex Havret

ÉVOLUER EN INTERNE & STRUCTURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

URBANISME

Instruire au quotidien des demandes d'urbanismes

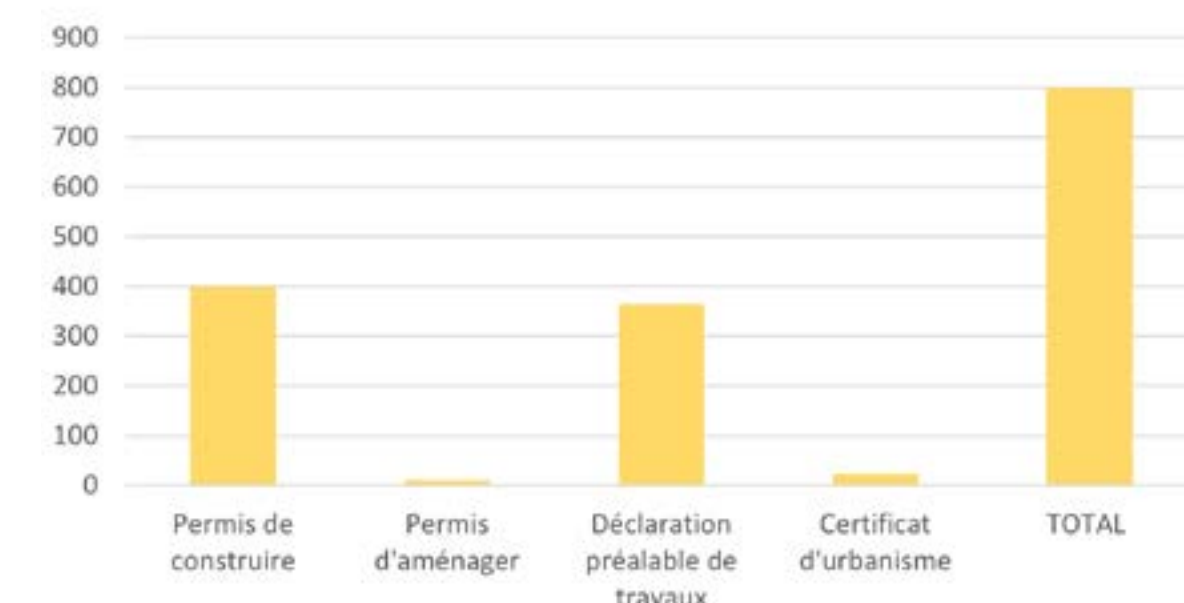
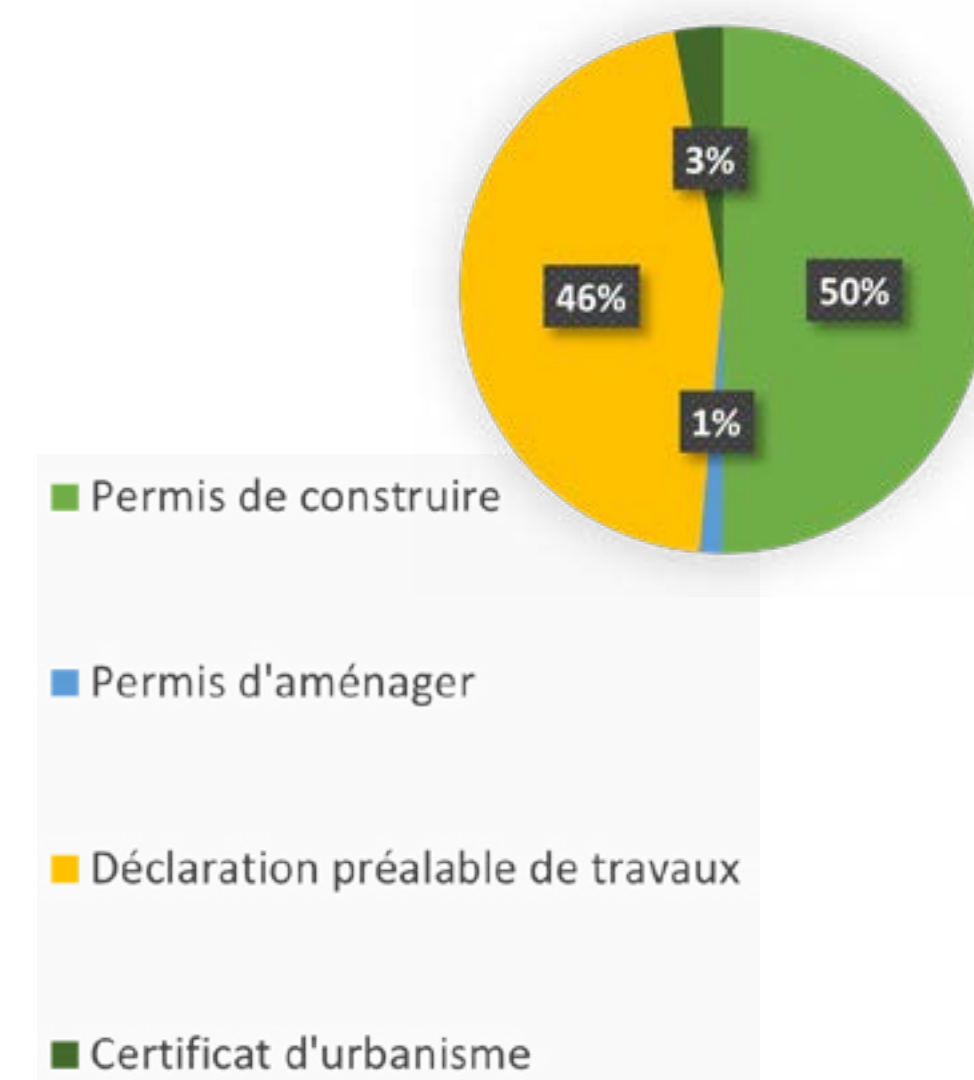
Le Service des Eaux de la Communauté de Communes **instruit les demandes d'urbanisme** et **produit des avis techniques** liés aux demandes de raccordement.

Le service des eaux est consulté par les services instructeurs et émet un avis sur tout projet impactant la gestion de l'eau et de l'assainissement sur le territoire.

Il **vérifie le respect des règles en vigueur** et si le projet ne porte pas atteinte, de par sa nature et sa localisation, à l'environnement au sens large.



TPOLOGIE DES DEMANDES ET NOMBRES D'AVIS FORMULÉS PAR LE SERVICE DES EAUX EN 2022



799 avis ont été formulés en 2022.

Les permis de construire et les déclarations préalables de travaux sont les documents d'urbanisme qui ont été de loin les plus instruits. Ils représentent à eux seuls **96%** des dossiers. Les piscines, vérandas, cuisines d'été, divisions parcellaires, clôtures, fenêtres de toit et carports ont été les principaux objets des déclarations préalables de travaux.

08 ENVIRONNEMENT

Transition écologique

Le changement climatique a des répercussions conséquentes sur notre territoire telles que : la **diminution de la quantité de neige en hiver**, la **dégradation de la qualité de l'air**, des **épisodes de sécheresse estivales et hivernales...** Ces éléments donnent aux collectivités une injonction à agir et une opportunité de prise d'engagements en faveur de l'environnement.

C'est dans ce contexte que la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie lance son **Plan Climat**.

Au-delà des obligations réglementaires, elle souhaite s'engager dans une démarche volontariste et ambitieuse mais également réaliste et pragmatique.

Le Plan Climat (Plan Climat Air Energie Territorial) est un **document de planification sur l'avenir climatique et énergétique du territoire**, à la fois **stratégique et opérationnel**. Il concerne **tous les secteurs d'activité**. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.



La Communauté de Communes est engagée dans une démarche de transition énergétique et écologique.
Elle élabore actuellement un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et structure l'ensemble de ses projets au sein d'un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2022

Lancement de la
démarche

2^{ème} semestre

Réalisation du diagnostic
territorial + présentation des
résultats lors d'une réunion
publique en mars 2023.

2023

Elaboration du Plan Climat
Elaboration de la
stratégie territoriale et
du plan d'actions

2024

Validation & saisine
de l'autorité
environnementale.

Consultation du public.

Approbation du
Plan climat.

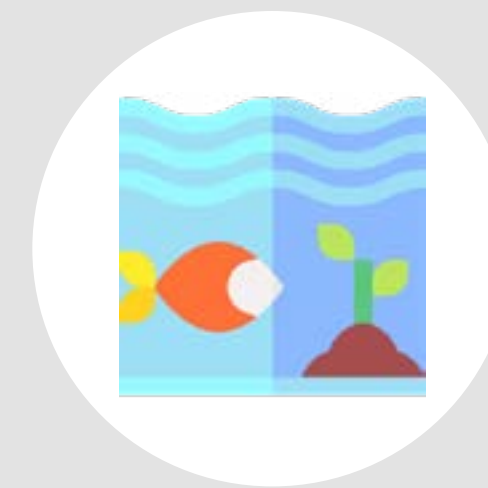
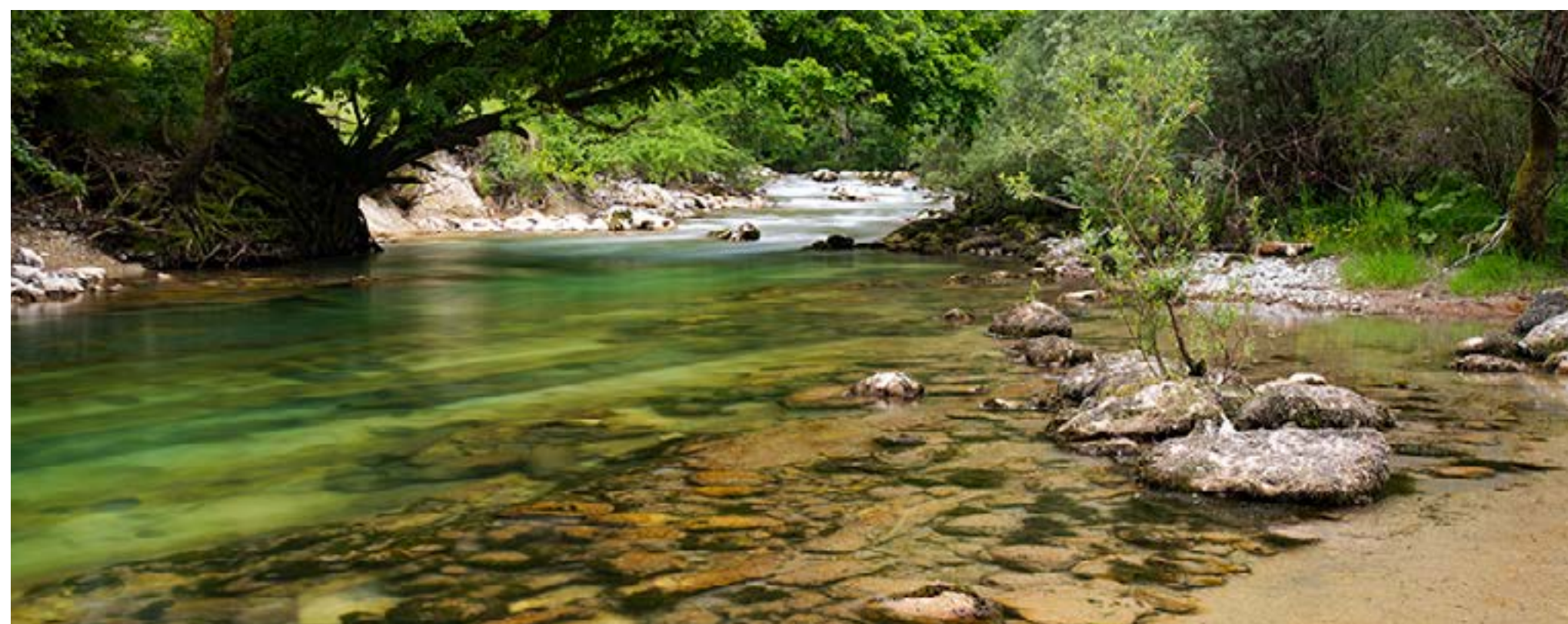


08 ENVIRONNEMENT

Milieux aquatiques

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) s'intéresse tout autant à la **prévention** et la **réduction** du **risque d'inondation** qu'à l'**écologie** et à la **biodiversité aquatique**. Le territoire de la Communauté de Communes recoupe **3 bassins versants**, sur lesquels la compétence GEMAPI a été transférée aux syndicats de bassin : SILA, SMIAC, CISALB pour une cohérence d'intervention au niveau du bassin versant.

La protection de l'environnement (Gestion des Milieux Aquatiques, GEMA), vise à l'amélioration de notre environnement par la **restauration de nos cours d'eau et zones humides** (réhydratation de zones humides, lutte contre les plantes invasives, revitalisation des roselières, par la baisse du niveau du lac notamment...). La protection contre les inondations (PI), consiste essentiellement à **permettre le bon écoulement des eaux des rivières** (prévention de la formation des embâcles, enlèvement, gestion des ouvrages hydrauliques...), et à **créer, gérer et surveiller les ouvrages** de protection contre les inondations.



La qualité de l'eau et des milieux récepteurs est primordiale pour le territoire, a fortiori dans un contexte de croissance de la population et d'évolution de ses besoins. La Communauté de Communes engage avec ses partenaires des actions contribuant à la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

En 2022

■ La Communauté de Communes a participé aux travaux du SMIAC sur trois études relatives au bassin versant du Chéran :

- Étude des volumes prélevables et élaboration du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) du Chéran ;
 - Étude multi-thématique du bassin versant du Dadon ;
 - Plan d'action stratégique des zones humides sur le bassin versant du Chéran.
- Ces études initiées en 2021 sont toujours en cours. Elles seront finalisées sur l'année 2023

■ La Communauté de Communes a participé aux travaux du SILA sur le bassin versant du Fier via le SILA dans le cadre des démarches suivantes :

- Plan de gestion de boisement des berges ;
- Plan de gestion stratégique des zones humides ;
- Plan de gestion sédimentaire ;
- Gestion du cours d'eau sur Lagnat.

08 ENVIRONNEMENT

Prévention & valorisation des déchets

TONNAGES DE DÉCHETS PAR HABITANT

		2020	2021	Variation 2020/2021	2022	Variation 2021/2022
	Pop DGF	32 497	32 657		33 283	
Ordures ménagères résiduelles	Tonnages	7 576	7 518	- 0,8%	7 444	- 1%
	Ratio kg/hab	233,12	230,22	- 1,2%	223,66	- 2,9%
Collecte sélective des déchets recyclables	Tonnages	2 105	2 202	4,6%	2 050	- 6,9%
	Ratio kg/hab	64,76	67,42	4,1%	61,60	- 8,6%
Déchèterie	Tonnages	6 561	7 574	15,4%	6 859	- 9,4%
	Ratio kg/hab	201,89	231,94	14,9%	206,09	- 11,1%
Textiles	Tonnages	61	108	75,6%	92	- 14,1%
	Ratio kg/hab	1,89	3,30	74,8%	2,78	- 15,7%
Déchets des pros*	Tonnages	765	808	4,7%	603	- 25,4%
	Ratio kg/hab	23,5	24,7	4,2%	18,1	- 26,8%
TOTAL	Tonnages	17 067	18 210	6,1%	17 049	- 6,4%
	Ratio kg/hab	525,2	555	5,6%	512,2	- 8,1%

*collecte cartons, FFOM, déchets déposés au quai de transfert de Broise;

FOCUS PRÉVENTION 2022

■ SENSIBILISER AU COMPOSTAGE

• **316 composteurs individuels** distribués (3 184 depuis 2003) • **Compostage partagé** : 3 sites installés à Rumilly, Lornay et Versonnex. **15 sites** au total sur le territoire.
2 310 kgs de compost mûr tamisé distribué • **4 sites** de compostage **en établissements scolaires** • 11 communes ont emprunté le broyeur à végétaux pour **44 tonnes broyées**.

■ SENSIBILISER À LA RÉUTILISATION DES OBJETS

• Zone de gratuité : **le 24 septembre 2022** à la salle des fêtes de Rumilly. Cet événement a accueilli **1 200 visiteurs** et a permis **l'échange de 3 528 kgs d'objets**.
L'association AERA était présente pour animer un atelier de réparation et tenir une buvette. Une vingtaine d'objets a pu être réparée (robot de cuisine, cafetière dosettes, enceinte, aspirateur, centrale vapeur, radio-réveil, vélo...).

■ ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES (SIVALOR)

• **56 animations scolaires** tri/recyclage/consommation, compostage, **1 346 élèves** touchés • **16 visites du CIEL** (Centre d'Immersion Éducatif et Ludique) pour **320 élèves concernés** • **7 animations** autres (en mairies, centres de loisirs, associations) soit **273 personnes sensibilisées**
• **9 tenues de stand**, **303 personnes** sensibilisées (marchés et autres manifestations) • **11 prêts de matériel** de tri ou fabrication de papier recyclé (associations, écoles, mairies)

08 ENVIRONNEMENT

Prévention & valorisation des déchets

DÉPLOIEMENT DU COMPOSTAGE

La **loi Anti-Gaspillage et pour l'Economie Circulaire** (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020) prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2024 tous les usagers du service public de gestion des déchets devront avoir à leur disposition un **dispositif de tri à la source de leur biodéchets**.

Une étude menée par le SIVALOR en 2021 a permis à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie de se positionner sur le **déploiement du compostage de proximité pour répondre à son obligation**. Cette solution étant plus cohérente économiquement et environnementalement sur son territoire que la mise en place d'une collecte de ces déchets alimentaires.

Initié mi-2022 et pour 3 ans, ce déploiement a pour objectifs :

- **Compostage individuel pour 14 477 habitants**

5 700 ménages à équiper de composteurs.

- **Compostage collectif pour 12 070 habitants**

5 000 ménages à équiper représentant 200 sites de compostage à installer.

- **Communiquer, accompagner, former et assurer un suivi de cette pratique.**

PROJET DE CRÉATION D'UNE RECYCLERIE

La **Communauté de Communes** porte un **projet de création d'une recyclerie sur son territoire**. Ce projet permettra de **contribuer à la réduction des déchets** ménagers et assimilés :

- **par le réemploi**

- **par la réutilisation** d'objets encore en bon état mais aujourd'hui déposés en déchèterie ou dans les conteneurs à déchets.

Il s'agit aussi de **proposer une offre de consommation alternative et locale** répondant aux principes de développement durable économique, social et environnemental. Ces activités permettraient également **la création d'emplois d'insertion** relevant de l'économie sociale et solidaire.

Enfin cela permettra de se mettre conformité avec l'obligation réglementaire de réduction des déchets et de réemploi tout en proposant un projet de territoire « volontaire », répondant aux besoins de sa population et de la collectivité sur des bases de développement durable.

Une **étude de faisabilité** réalisée fin 2021 jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2022 a permis de **confirmer l'opportunité de ce projet**, qui a été **approuvé par le Conseil Communautaire** le 27 juin 2022.

Suite à **l'identification d'un lieu d'implantation** potentiel, un **bureau d'études a été retenu** pour procéder à la réalisation du programme de travaux en septembre 2022. Cette étude technique apporte un faisceau d'indices qui amènent à requalifier le lieu.

Aussi, une réflexion est actuellement menée sur la faisabilité d'implanter la recyclerie sur un autre site.

08 ENVIRONNEMENT

Prévention & valorisation des déchets

ÉLABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

La prévention regroupe **toutes les actions situées avant la collecte des déchets**. Elle a pour **objectif de réduire la quantité et/ou la nocivité** de ce qui deviendra, à terme, des déchets. Le tout pour limiter les impacts environnementaux liés à la production et au traitement de ces déchets.

L'élaboration des Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012. La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie s'engage dans cette démarche de réduction des déchets en l'intégrant à la démarche de son Plan Climat. Elle voit ainsi l'opportunité d'une **approche de planification territoriale** intégrée des questions d'environnement, d'énergie et de prévention et gestion des déchets.

La démarche d'élaboration a démarré en septembre 2022, accompagnée par un bureau d'études, avec la **réalisation du diagnostic de territoire**. Des **objectifs puis un plan d'actions** ont ensuite été définis, dans le cadre d'une **démarche participative** avec différents acteurs du territoire.

Après une **phase de consultation du public** en avril et mai 2023, le programme "Ensemble, créons moins de déchets" a été approuvé par le Conseil Communautaire.

POURSUITE DU PROGRAMME PLURI-ANNUEL D'IMPLANTATION DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

En 2022, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie dispose sur son territoire de **675 points de collecte** des ordures ménagères (collectées par la Communauté de Communes) et de **79 points d'apport volontaire** (PAV) pour la collecte sélective (collectée par le SIVALOR).

Les points de collecte sélective sont répartis comme suit :

- **50 % de colonnes aériennes** couvrant environ 61 % de la population
- **50 % de conteneurs semi-enterrés ou enterrés** couvrant environ 39 % de la population.

Le regroupement des points de collecte et la densification du réseau de points de recyclage permettent d'**optimiser les circuits de collecte** et de **réduire leur impact environnemental**, de **favoriser le geste de tri** et de **réduire les déchets à incinérer**.

En 2022, le projet d'**équiper les communes de Versonnex, Thusy et Lornay** a été initié avec la réalisation des études préalables en concertation avec les représentants des communes : 19 PAV équipés de 37 conteneurs pour les ordures ménagères et 5 nouveaux points de recyclage seront implantés au cours du premier semestre 2023.





ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **Elaboration d'un 2^e schéma directeur de la randonnée** (1^{er} schéma 2016-2021).

Ce document stratégique permet de recenser, organiser et développer l'offre actuelle en dressant les orientations stratégiques du territoire à court et moyen terme.

- Promotion touristique déléguée à l'**Office de Tourisme Rumilly - Albanais en tant qu'Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC)**.



RESSOURCES

- **Office de Tourisme Rumilly-Albanais :** subvention annuelle de 180 000 € en 2022.



INDICATEURS

- **Sentiers de randonnée :** 250 km de sentiers VTT • Pose des 2 tables d'orientation • Entretien courant du balisage • Pose du balisage sur 2 liaisons de parking jusqu'au départ des sentiers • Pose d'un éco compteur sur le sentier des Balcons de la Montagne des Princes (évaluation de la fréquentation du site)
- **Office de Tourisme Rumilly-Albanais :**
 - **Président :** M. Eddie TURK-SAVIGNY / Vice-présidente : Mme Myriam MOUMEN
16 membres au collège des élus et 14 membres au collège des socioprofessionnels
 - 3 342 visiteurs au guichet (+15% par rapport à 2021)
 - **Plan de communication commun « rendez-vous en terre (mé)connue »** avec 2 destinations voisines : Haut-Rhône Tourisme et la Communauté de Communes Fier et Usses.
 - Espace boutique : + 100 références de produits locaux (dont cartes de pêche):
CA : 15 490€ en 2022

SENTIERS DE RANDONNÉE

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RANDONNÉE

La Communauté de Communes a finalisé la mise en œuvre de son 1^{er} schéma directeur de la randonnée, document qui dresse les orientations stratégiques en matière de sentiers de randonnée sur une durée de 5 ans.

- Bilan : de nombreux aménagements ont vu le jour sur le territoire :
 - **la reprise du balisage sur plusieurs itinéraires VTT et pédestres** : Les Portes de l'Albanais, Les Chemins du Soleil, Les Etangs de Crosagny, La Chapelle de Ligny ;
 - **le balisage de nouveaux sentiers VTT** : Le Clergeon, Les Postes à Lait, Les Col-lines de l'Albanais ;
 - **la création de parkings au départ des itinéraires** ;
 - **l'entretien des chemins** (petit élagage, débroussaillage, etc.).

La Communauté de Communes travaille actuellement en collaboration avec l'Office de Tourisme, les communes et les associations du territoire à la rédaction d'un second schéma ; il comprendra notamment l'uniformisation du balisage, la création de nouveaux itinéraires pédestres et VTT, la création d'une offre de randonnées à destination des cavaliers, la valorisation des sentiers existants et la connexion de ces derniers entre eux et avec les territoires voisins.

Pour cela, le service sentiers a rencontré (et poursuit les rencontres) les différents acteurs (communes, associations...). L'objectif étant de pouvoir dresser un état des lieux précis de l'offre actuelle et des besoins recensés par les communes et les usagers.

STRATÉGIE TOURISME ET LOISIRS

La Communauté de Communes a adopté sa stratégie Tourisme et Loisirs au Conseil Communautaire du 31 janvier 2022.

Cette stratégie définit sur le territoire de la Communauté de Communes pour 5 ans les actions à mettre en œuvre dans le cadre des objectifs suivants :

- Pouvoir fédérer le territoire et ses acteurs autour d'objectifs communs, valorisant l'identité et les atouts de la « destination » ;
- S'appuyer sur un programme d'actions clairement défini, feuille de route du mandat en cours ;
- Répondre à une demande croissante des habitants et nouveaux résidents en termes d'activités et de loisirs ;
- Pouvoir afficher son ambition lors des échanges avec les partenaires extérieurs et territoires voisins.

Cette stratégie définit ainsi 6 axes d'intervention stratégiques déclinés en un programme de 26 actions : Réenchanter la Ville • Dynamiser la base de loisirs • Accroître et qualifier les lits touristiques • Équiper et renforcer l'offre de sports et loisirs • Développer un tourisme de savoir-faire • Déployer un marketing ciblé et ouvert vers l'extérieur.

ZOOM SUR LE PLAN DE COMMUNICATION " RENDEZ-VOUS EN TERRE (MÉ)CONNUE"

- Porté main dans la main avec 2 territoires voisins (Haut-Rhône Tourisme et la Communauté de Communes Fier et Usses) ce plan de communication vise à soutenir un tourisme doux et de proximité. • Travail avec l'agence Aspekt sur un **plan de communication digitale** (campagne Google et Social Ads + influenceurs) • Création d'un **site internet dédié** : <http://rdv-en-terre-me-con nue.fr/> • Organisation d'un programme d'animations commun, à la semaine, piloté en 2022 par l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais.



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **Organisation et coordination de séances estivales de cinéma de plein air : «Ciné d'été»**, en partenariat avec Cinébus74, OSCAR et le cinéma de Rumilly. L'objectif : associer insertion sociale et accessibilité culturelle via la diffusion gratuite d'un film.
- **Organisation et financement depuis 2010 des projets d'éveil musical dans les écoles primaires du territoire** pour élargir les pratiques d'éducation musicale et développer l'échange entre écoles via la mutualisation des ressources.



RESSOURCES

- **Cinéma de plein air :**
 - **Budget : 14 300 €**
 - Partenariat avec Cinébus, l'association OSCAR, le cinéma Les Lumières de la Ville à Rumilly et les communes hôtes.
- **Éducation artistique et culturelle dans les écoles primaires :**
 - **Budget : 66 500 €**
 - Pour l'année scolaire 2022/2023, **28 projets ont été validés**. Ils sont portés par **24 écoles** (8 à Rumilly et 16 issues des autres communes) et mobilisent au total **120 classes et 2 891 élèves**.



BILAN 2022

- **Cinéma de plein air :**
 - 1^{er} juillet au Quartier des Grumillons à Rumilly : « Les croods 2 » + Animations OSCAR
 - 22 juillet à Vaulx : « Poly »
 - 13 août à Boussy : « Kaamelott »
 - 19 août à Marigny-Saint-Marcel : « Oss 117 »
 - 27 août à Rumilly (parvis du Quai des Arts) : « Cruella »Organisation jeu-concours : 20 gagnants (places gratuites cinéma Rumilly)
- **Education artistique et culturelle dans les écoles primaires :**
 - **Ouverture des champs de compétences** domaines artistiques du chant, de la musique, de la danse et du théâtre.

**RU
TERRE
DE
SAVOIE MI
LLY**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MERCI DE VOTRE ATTENTION